

# La FCPAS est vivement opposée au règlement 1750-A

par Royal SAINT-ARNAUD  
**SHAWINIGAN** — C'est demain et jeudi que les électeurs-proprétaires d'immeubles imposés touchés par l'adoption du règlement d'emprunt 1750-A au montant de \$2,470 millions, peuvent se prévaloir de la procédure d'enregistrement, de 9h à 19h, pour exiger ou non, la tenue d'un scrutin secret sur l'acceptation ou le rejet dudit règlement. Il faut un nombre minimum de 463 signataires pour exiger la tenue d'un référendum.

La FCPAS???  
 Il faut tous ensemble se donner la main pour freiner ces emprunts qui nous arrivent de chaque côté à tout instant et font que nos comptes de taxes augmentent à un rythme battant tous les records de la province. Voilà ce qu'affirme un imprimé distribué aux propriétaires de Shawinigan sous le titre: le temps est arrivé pour nous d'agir.  
 Le message ajoute ensuite qu'il faut s'inscrire le mercredi 11 février,

et le jeudi 12 février pour arrêter cet emprunt de \$2,470 millions qui nous prépare encore pour 1982 une belle augmentation de taxes comme celle que nous venons de subir, de souligner textuellement l'imprimé identifié à un "organisme" ou "une personne" représenté par un abrégé de cinq lettres ainsi disposées "FCPAS". Mais on a omis, "volontairement ou non", de faire connaître l'appellation détaillée, de cette "FCPAS".  
 L'imprimé invite même tous les propriétaires désireux de se regrouper et combattre ce que la "FCPAS" qualifie d'injustices envers les payeurs de taxes, de faire parvenir leurs noms, adresses et numéros de téléphone à la FCPAS, C.P. 996, Shawinigan, G9N 7N5.  
 Les affaires municipales sont les affaires de tous. Plus nous serons nombreux à nous impliquer, plus nous serons forts. Ils devront se plier à la majorité, de conclure le message transmis à la population.

D'autre part, nous avons tenté de connaître l'identité de cette "FCPAS". Mais elle ne semble aucunement reliée au regroupement de citoyens déjà connu en ville. Peut-être s'agit-il de la "Fraternité des contribuables et propriétaires associés de Shawinigan"? Les prochains jours devraient certainement nous apporter plus de précisions en ce sens, alors que l'organisme en question devrait s'identifier lors de la tenue de l'enregistrement.  
**Le règlement 1750-A**  
 Soit dit en passant, le règlement d'emprunt 1750-A, au montant de \$2,470 millions répartis sur trois ans, prévoit l'exécution de travaux de re surfacedage de rues et ruelles, de réfection de trottoirs et de bordures de rues, de pavage, d'aqueduc et d'égoûts, l'aménagement d'un chalet de services au parc Bellevue, lesdits travaux devant être exécutés dans divers secteurs de la ville.



La fête des neiges a été lancée lundi soir à Grand-Mère par les Avenues Grand-Mère. Le maire Jean-Marie Lafontaine et le président de la fête des Neiges, M. Gilles Matteau, ont levé les

premières pelletées de neige symboliques. Nous les voyons avec les duchesses, organisateurs et membres du conseil de ville, devant le château de glace dans le parc Saint-Paul.

## A Shawinigan-Sud On interdira l'entreposage de tout déchet toxique

par Denis PRONOVOST

**SHAWINIGAN-SUD** — La ville de Shawinigan-Sud ne vivra pas un "deuxième Toxitec". Il semble que l'expérience vécue avec

cette entreprise de destruction de déchets toxiques a considérablement influencé les autorités municipales de cette ville.  
 Un conseiller, M. Réjean Durocher, a déposé un avis

de motion, pour que sa ville adopte une résolution visant à interdire l'accumulation et l'entreposage de tout déchet toxique au sein des limites de la ville de Shawinigan-Sud.

Cette réglementation, qui existe déjà depuis 1975 dans la ville ontarienne de Mississauga, veut mettre fin à toute ambiguïté. Avec le style de vie de ses concitoyens, Shawinigan-Sud peut facilement se passer des aspects positifs de la venue de toute entreprise du genre, pour le bien-être et la sécurité garantie des résidents de cette "ville-dortoir".

On ne sait pas cependant quand cet avis de motion deviendra résolution. La ville veut tout d'abord vérifier si un tel règlement ne contrevient à aucune loi ou prescription.

Dès que le conseil aura obtenu cette assurance du gouvernement, il adoptera la résolution sans aucun problème.

Dans tout le dossier de Toxitec, le maire Gilles Grondin avait promis, à la suite du retrait de la ville, que l'administration municipale prendrait tous les moyens légaux pour que les citoyens de sa ville soient rassurés sur cette affaire.

A Mississauga, le règlement municipal va très loin. Il interdit même le passage de tout véhicule contenant de tels produits toxiques dans les limites de la ville.

La firme Toxitec concentre maintenant ses efforts sur la petite région de Mattawin, là où les emplois se font rares. En attendant, elle compte encore sur un entrepôt de la ville de Shawinigan-Sud, là où sont accumulés environ 5,000 gallons de PCB, selon diverses sources.

## Emission d'obligations

**SHAWINIGAN (ML)** — Les autorités de la Commission scolaire régionale de la Mauricie iront sur le marché des obligations prochainement en vue d'offrir une obligation s'élevant au montant de \$198,000.

Cette nouvelle émission d'obligations servira à défrayer les coûts des réparations majeures devant être effectuées à la toiture de l'école polyvalente Félix-Leclerc de La Tuque.

Selon les évaluations fai-

tes par les membres du Service de l'équipement scolaire de la CSRM, le coût du contrat s'éleva à \$150,600. De plus, une somme de \$34,300 devra servir à défrayer les honoraires professionnels, tandis que les dépenses contingentes et la publication et autres frais sont estimés à \$5,100.

L'emprunt maximum de \$198,000, dont \$8,000 pour les frais de l'émission d'obligations, portera un taux d'intérêt ne dépassant pas

12% l'an, et il devra être amorti sur une période de 10 ans.

La date d'émission des obligations a été fixée au 1er avril 1981. Elles seront remboursables au pair, en séries, au cours d'une période de 10 ans.

Soulignons que la nouvelle émission d'obligations portera intérêt à un taux ne dépassant pas 12% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er octobre et le 1er avril de chaque année.

## Près de \$3,500 de plus à la paralysie cérébrale

**SAINTE-THECLE (JE)** — Les clubs Optimistes de Sainte-Thécle et du Lac-aux-Sables, en collaboration avec la Caisse populaire de Sainte-Thécle, ont participé avec succès au Téléthon 81 de la paralysie cérébrale, en recueillant la somme de \$3,486.59, dépassant largement l'objectif de \$1,358.

A Hervey-Jonction, le travail acharné de MM. Claude Lavoie et Conrad Cloutier a permis d'amas-

ser la somme de \$450.50. La population du Lac-aux-Sables, par l'entremise du club Optimistes, a contribué pour un montant de \$298.50.

A Notre-Dame-de-Montauban, l'initiative de Mlle Marjolaine Morasse et de son groupe a permis de recueillir le montant de \$560.43.

Et finalement, à Sainte-Thécle, une dizaine de membres Optimistes se sont réunis à la caisse po-

pulaire, et ont récolté la somme de \$2,177.16. On a également souligné le travail de deux jeunes bénévoles, Julie Pelletier et Nathalie Bacon, qui ont amassé \$150 en faisant du porte-à-porte.

Les responsables de cette organisation ont félicité les généreux donateurs, et ont remercié tous les bénévoles qui ont contribué à cette oeuvre humanitaire.

## A Grand-Mère lundi soir La fête des Neiges lancée

**GRAND-MÈRE (JE)** — La troisième édition de la fête des neiges organisée par les Avenues Grand-Mère a été lancée lundi soir alors que le maire Jean-Marie Lafontaine et le président de la fête, M. Gilles Matteau, ont procédé à la levée de la première pelletée de neige.

La cérémonie a eu lieu en face du château de glace dans le parc Saint-Paul. Les ducs et les duchesses, le président des Avenues Grand-Mère, des membres du conseil, les principaux commanditaires et les compétiteurs ont participé au lancement de cette fête qui remporte tous les ans un immense succès. Par la suite, a débuté la compétition de sculptures sur neige.

D'ici le 22 février, de nombreux événements se dérouleront dans le cadre de cette fête des neiges. Hier, il y a eu l'inauguration de la forteresse de la reine; l'ouverture de la glissade des jeunes et la préparation de la clinique de camping d'hiver de la fête. Aujourd'hui, c'est l'ouverture de la clinique de camping d'hiver qui a été mise sur pied par le club de la Montagne de la Mauricie.

On pourra aussi assister à l'ouverture de la patinoire des patineux qui sera à la disposition du public tout au long de la fête, tout comme la glissade des jeunes. A 18h30, il y aura démonstration de curling au club de curling de Grand-Mère.

Demain se poursuivra la compétition de sculptures sur neige et une autre démonstration de curling. La patinoire, la glissade, la clinique de camping d'hiver seront toujours à la disposition de la population. De plus, vendredi, il y aura la

## MARCHÉ PUBLIC

COIN CHAMPLAIN et ST-PAUL, SHAWINIGAN

<b>ROTI DE BOEUF PALETTE</b> \$1.38 lb	<b>ROTI DE BOEUF Côtes croisées</b> \$2.08 lb
<b>SAUCISSE FRAICHE</b> Lard et boeuf \$1.18 lb	<b>CAROTTES</b> Produit du Québec No. 1 5lb \$1.19
<b>COMPTOIR CLOUTIER</b> Petits pains au chocolat \$1.25 pqt de 6	<b>PÂTISSERIE PIT</b> Fromage en meule St-Boniface \$2.29 lb
<b>COMPTOIR DESCOTEAUX</b> Fromage Oka \$2.79 lb	<b>RADIS</b> Produit E.-J. cello de 1 lb 49¢
<b>ALIMENTS NATURELS</b> Brouillage aux céréales \$3.15 lb	<b>GRAINES DE TOURNESOL</b> Écalées \$1.25 lb

**VASTE STATIONNEMENT GRATUIT EN AVANT DU MARCHÉ.**

**HEURES D'AFFAIRES:**  
Jeudi de 8h00 a.m. à 9h00 p.m. Vendredi de 7h00 a.m. à 6h00 p.m.

Examen visuel complet  
Lentilles cornéennes **539-3992**  
**Dr JEAN-VICTOR BERGERON** o.d.  
 DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE  
 Spécialiste en vision  
**2493, St-Marc Shawinigan**

UNE SAISON DE CULTURE POPULAIRE

Les scouts de Shawinigan et le groupe La Laurentienne présentent dans le cadre de l'Université Populaire

**ILE DE LA REUNION**  
Paradis tropical de l'Océan Indien  
L'île de la Réunion

Ce soir 20h00  
**A L'AUDITORIUM DU CÉGEP DE SHAWINIGAN**  
 Prix du billet: ADULTES: \$4.50  
 ÉTUDIANTS ET GROUPES: \$3.00

AVIS: Prendre note du changement d'heure: 20h00

Billets en vente au guichet du Cégep du lundi au vendredi 12h30 à 15h30 et chez Matteau, Sauvageau, Auditif, Dépanneur Mockler.

En collaboration avec **CKSM / 1220**

**LA FRATERNITÉ ARCHE D'ALLIANCE**  
 862 RUE HEMLOCH SHAWINIGAN, QUÉ.  
 vous convie à leur soirée de prière ce soir le 11 février 1981. Soirée mariale animée par Marcelle Simard.

**7h00 INTERCESSION**  
**7h30 SOIRÉE DE PRIÈRE**  
**8h45 EUCHARISTIE**  
**LE MERCREDI 18 FÉVRIER**

les membres de la Fraternité donneront leur témoignage de vie communautaire.  
**Bienvenue à tous!**

**SESSIONS A VENIR**  
**6 AU 8 MARS** Pour tous. Mgr Albert Ndongmo, dont la réputation n'est plus à faire, revient en mars nous offrir une session ayant pour thème "Les béatitudes".  
**N.B.** Il est nécessaire de s'inscrire au préalable aux sessions que nous offrons.

**PAROLE DE DIEU:**  
 "Mets les paroles de Dieu dans ton cœur". Job 22.22

Pour réservations et informations signalez: **537-6619**

**VENTE LIQUIDATION**  
**DE TOUTES NOS VOITURES AMC et JEEP**

neuves et usagées et pièces AMC en magasin

**AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE**

**J. CLAUDE GERVAIS AUTO INC.**  
 ST-GEORGES DE GRAND-MÈRE  
**AMC JEEP**



# AU MARCHÉ BARIBO VOTRE BUDGET C'EST NOTRE AFFAIRE!

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX DANS TOUS NOS RAYONS

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

<b>LIQUEURS RADNOR</b> 26 onces assorties <b>6 / \$1.99</b>	<b>PAPIER COTTONELLE</b> <b>4 / \$1.09</b>	<b>MARGARINE BERNARD</b> 100% soya molle 2 lb <b>\$1.19</b>	<b>ASSOUPLISSEUR A TISSUS DOWNY</b> 2 litres <b>\$2.59</b>
<b>PEPSI COLA</b> 750 ml <b>6 / \$2.79</b>	<b>ALLUMETTES BARIBO</b> 50 livrets <b>29¢</b>	<b>DENTIFRICE PEPSODENT</b> 100 ml. <b>89¢</b>	<b>MOUCHOIRS PAPIER SCOTTIES</b> 400 feuilles simples <b>59¢</b>
<b>CONFITURE CARMÉLITE</b> Fraises et framboises 24 onces <b>\$1.79</b>	<b>FROMAGE KRAFT</b> 1 k., tranches individuelles <b>\$4.39</b>	<b>TOMATES HÉRITAGE</b> 28 oz <b>69¢</b>	<b>NESCAFÉ</b> Jarre de 10 onces <b>\$5.39</b>
<b>CAFÉ MAXWELL HOUSE</b> Jarre de 10 onces <b>\$4.99</b>	<b>RIZ GEM</b> Longs grains 2 kg <b>\$1.99</b>	<b>NOURRITURE POUR CHIENS TOP</b> 25.5 24 btes. <b>\$9.00</b>	<b>SPAGHETTI, SPAGHETTINI, MACARONI COUPÉ</b> LIDO Sac de 2 lb <b>89¢</b>
<b>CAFÉ MAXWELL HOUSE</b> SAC DE 1 lb <b>\$2.49</b>	<b>AMPOULES ÉLECTRIQUES GE</b> Ass. <b>2 / 99¢</b>	<b>MACÉDOINE ET POIS ASSORTIS IDÉAL</b> 19 onces <b>2 / 89¢</b>	<b>BISCUITS VIAU</b> Feuille d'érable, Banquet, crème à la vanille, beurre d'arachides. 350 g. <b>\$1.19</b>
<b>SAVON OXYDOL</b> Bte de 6 litres <b>\$3.39</b>	<b>JAMBON CUIT</b> Dans la fesse Maple Leaf 1 1/2 lb <b>\$3.00</b>	<b>JUS DE TOMATES HEINZ</b> 19 onces <b>2 / 89¢</b>	<b>BISCUITS DAVID</b> Guimauve, fraise, orange, citron. 200 g. <b>79¢</b>
	<b>BREUVAGE ROUEMONT</b> Oranges et raisins 64 onces <b>99¢</b>	<b>DÉTERGENT MIR POUR LA VAISSELLE</b> 750 ml <b>2 / \$1.49</b>	<b>ESSUIE-TOUT SCOTT</b> <b>2 / \$1.29</b>
	<b>RIZ FRIT ASSORTI</b> Bte de 350 g. <b>59¢</b>	<b>GRAISSE DOMESTIC</b> lb <b>79¢</b>	<b>SAVON ALL</b> 4.2 kg + 50¢ coupon intérieur <b>\$5.99</b>
<b>FLOCONS DE JAMBON</b> Maple Leaf 6.5 onces <b>\$1.19</b>	<b>POIS ROSE DALE</b> 3 / \$1.00 14 onces	<b>BLÉ D'INDE EN SAUCE ROYAL ROSE</b> 19 onces <b>2 / 99¢</b>	
<b>POUDING NESTLÉ</b> 4 / \$1.19 mini 5 onces	<b>SOUPE AYLNER</b> 10 onces, poulet et nouilles, poulet et riz, champignon, céleri 3 / \$1.00	<b>BISCUITS SODA DAVID</b> 500 g. <b>79¢</b>	

## FEVRIER, MOIS DES PRODUITS CONGÉLÉS

<b>McCAIN PATATES FRITES</b> Régulières, frisées, juliennes 2 lb <b>99¢</b>	<b>McCAIN BEIGNES GLACÉES</b> Chocolat, miel 9 onces <b>\$1.29</b>	<b>McCAIN LÉGUMES</b> Parisienne, Plérentine 2 lb <b>\$1.69</b>	<b>McCAIN PIZZA SUB</b> Boîte rouge, verte 12 onces <b>\$2.19</b>	<b>RONDELLES D'OIGNONS YORK</b> 16 onces <b>\$1.29</b>
<b>GAUFRES EGGO</b> Bleuets, régulières 11 onces <b>\$1.09</b>	<b>JUS DE RAISIN WELCH'S</b> 12 onces <b>\$1.09</b>	<b>JUS D'ORANGE NIAGARA</b> 100% pur 12 onces <b>69¢</b>	<b>FRAISES ENTIÈRES YORK</b> 20 onces <b>\$1.69</b>	<b>PATATES FRITES SOMERDALE</b> 5 lb <b>\$1.59</b>



# Vous économiserez en achetant au MARCHÉ BARIBO

Bonne fête aux amoureux de la St-Valentin

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

## Fruits et légumes toujours frais

<b>POMMES McINTOSH</b> Fantaisie du Québec 5 lb <b>89¢</b>	<b>BANANES DOLES</b> E.-U. <b>33¢</b> lb
<b>ORANGES SUNKIST</b> Navel E.-U. gross.138 2 douz. <b>\$2<sup>19</sup></b>	<b>POIRES ANJOU</b> E.-U. Canada No 1 <b>49¢</b> lb
<b>CHAMPIGNONS</b> Frais Québec Canada No 1 Bte de 8 oz <b>99¢</b>	<b>CHOP SUEY FRAIS</b> Québec <b>49¢</b> lb
<b>CÉLERI</b> Floride Canada No 1 gross.24 <b>59¢</b> ch.	<b>CAROTTES</b> Québec Canada No 1 5 lb <b>\$1<sup>29</sup></b>
<b>RADIS</b> E.-U. Canada No 1 Pqt 1 lb <b>39¢</b>	<b>POMMES DE TERRE</b> Québec Canada No 1 20 lb <b>\$2<sup>99</sup></b>

## Viande fraîche de 1ère qualité

<b>POULET FRAIS</b> 5 à 7 lb Grade Utilité <b>98¢</b> lb	<b>JAMBON ROLL</b> 2 à 3 lb Du Brisson <b>\$1<sup>59</sup></b> lb	<b>BOEUF HACHÉ</b> Régulier <b>\$1<sup>39</sup></b> lb
<b>PRODUITS LAFLEUR</b>		
<b>SAUCISSE FUMÉES</b> Pqt de 1 lb <b>\$1<sup>29</sup></b>	<b>ÉPAULE DE JAMBON</b> 4 à 6 lb Picnic <b>97¢</b> lb	<b>BOLOGNE</b> Morceaux de 2 lb et plus <b>\$1<sup>09</sup></b> lb
<b>PRODUITS LESTER</b>		
<b>POULET PRESSE</b> <b>\$1<sup>29</sup></b> lb	<b>JAMBON CUIT</b> <b>\$2<sup>69</sup></b> lb	<b>BOEUF FUMÉ</b> 50 g. <b>2/99¢</b>
<b>FROMAGE CANADIEN DOUX \$1<sup>99</sup></b> St-Boniface lb		

## PRODUITS CONGELÉS

### FRITURE DE GOBERGE Blue Water



8 oz  
EXTRA SPÉCIAL  
**79¢**

### MORUE HACHÉE ET FRITES Blue Water



16 oz  
EXTRA SPÉCIAL  
**79¢**

### FILETS DE MORUE NICKERSON



28 oz  
**\$2<sup>49</sup>**

### GOBERGE ET FRITES Blue Water

32 oz

**\$2<sup>15</sup>**

### FILETS DE GOBERGE NICKERSON



16 oz  
**\$1<sup>59</sup>**

### BATONNETS DE GOBERGE Blue Water



14 oz  
**\$1<sup>79</sup>**

### BATONNETS AIGLEFIN Blue Water



10 oz  
**\$1<sup>69</sup>**

### LONGUETTE FARCE DE CREVETTES Blue Water



10 oz  
**\$1<sup>79</sup>**

### LONGUETTES CHAPELURE GRILLÉE Blue Water



10 oz  
**\$1<sup>69</sup>**

**FAUTEUIL MIRACLE**

Rég.: \$139

**SPÉCIAL**  
**\$89<sup>00</sup>**

**SIROP LAMBERT**

15 ml.  
Rég.: \$1.89  
**SPÉCIAL**  
**99¢**

Limite de 6 par client achat achat

**MATELAS SOMMEX**

54" x 74"  
Rég.: \$139

**POUR SEULEMENT**  
**\$79<sup>00</sup>**  
Profitez-en!

**SHAMPOOING JOHNSON'S**

850 ml  
Rég.: \$5.49

**\$3<sup>59</sup>**

# BARIBO

**1702, 41e RUE**

**SOUFFLEUSE A NEIGE**  
Grand Prix

10 forces, 32 pouces de large, avec chaînes.  
Rég.: \$1,095

**SPÉCIAL**

**\$695**

**FOYER MARK IV**  
FRONTIER

A feu lent  
Rég.: \$500  
**POUR SEULEMENT**

**\$250<sup>00</sup>**

**PLINTHES**  
ÉLECTRIQUES G.E.

1500 watts, 220 volts

**\$24<sup>95</sup>**

**POÈLE EN FONTE**  
BOX STOVE

31 pouces

**\$169**

**VERRES A COLA**

6 onces

9/ **\$1<sup>99</sup>**

**SEL DE BAIN**  
ORIENT

900 g

**\$1<sup>39</sup>**

**RINCE-BOUCHE**  
LAVORIS

750 ml

**\$1<sup>59</sup>**

**ANTIPHLOGISTINE**  
RUB A 535

**\$1<sup>49</sup>**

**SAVONS**  
JERGENS

en pain

4/ **79¢**

**BAS-CULOTTE**  
No Nonsense

**SPÉCIAL**

**99¢**

**PERMANENTE QUICK**

3 différentes  
Rég.: \$3.59

**POUR SEULEMENT**

**\$2<sup>49</sup>**

**POÈLE FRONTIER V**

Rég. \$650

**POUR**

**\$400<sup>00</sup>**

**EFFERDENT**

Format de 84

**\$1<sup>79</sup>**

**BATONS DE**  
HOCKEY  
CANADIEN

**50%**  
DE RÉDUCTION

**MIXO**

128 onces

**89¢**

**LAINES PHENTEX**

4 plies 227 g

**ELITE**

**\$2<sup>29</sup>**

**CROCHETS**

Pour suspendre plantes ou lampes

**EN GRAND SPÉCIAL**

**50%**  
DE RÉDUCTION

**ALLUMETTES BARIBO**

50 sachets

**19¢**

**SACS A ORDURES**  
VENNEGO

Pour l'extérieur

10/ **59¢**

**MACRAMÉ**

Pour suspendre vos plantes

**35%**  
DE RÉDUCTION

**PASTILLES VICK**

ass. bte 35¢

**20¢**

**LAMES SCHICK**  
TRACK II

10 / **\$1<sup>79</sup>**

**CHIPS YUM YUM**

300 g

**\$1<sup>29</sup>**

**PILULES CARTER**

108

**\$1<sup>39</sup>**

**ANACIN**

100 comprimés

**\$1<sup>49</sup>**

**DRISTAN**

30 ml

**\$1<sup>99</sup>**

**VICKS VAPORUB**

100 ml

**\$1<sup>49</sup>**

**ROLAID**

80 pastilles

**99¢**

**LOTION VASELINE**

Soins intensifs  
400 ml

**\$1<sup>69</sup>**

**SEL DE BAIN**  
VASELINE

450 g. + échantillon gratuit

**\$1<sup>89</sup>**

**POIGNÉES ORWARD**

Céramique, pour les armoires

**SPÉCIAL**

2/ **\$1**

**LOT DE VIS EN BOÎTE**

Modèle ordinaire

**50%**  
DE RÉDUCTION

<b>PAPIERS-MOUCHOIRS KLEENEX</b> Bte de 400 feuilles simples <b>69¢</b>	<b>PAPIER HYGIÉNIQUE DELSEY'S</b> <b>4 / \$1.29</b> <small>Limite de 4 paquets par client avec achat</small>	<b>ESSUIE-TOUT KLEENEX</b> <b>2 / \$1.29</b> <small>Limite de 6 par client avec achat</small>	<b>TOILES POUR FENÊTRES NOUVELLES</b> Couleur beige ou blanc <b>35%</b> DE RÉDUCTION
---	--	---	---

# DÉPARTEMENTAL

## SHAWINIGAN

<b>BANC DE SCIE</b> Modèle 903 Rég.: \$229 POUR SEULEMENT <b>\$89<sup>00</sup></b>	<b>DENTIFRICE CLOSE UP</b> 100 ml <b>89¢</b>	<b>SCIE CIRCULAIRE SKILL</b> 7 1/4" Rég.: \$160 POUR SEULEMENT <b>\$99<sup>00</sup></b>	<b>CHAUFFERETTE MARK-OT</b> 48 pouces, 1500 watts, 110 volts Rég.: \$49.95 POUR SEULEMENT <b>\$29<sup>95</sup></b>
<b>SEL POUR LA GLACE</b> 10 kilos <b>99¢</b>	<b>POÊLE PARLOR STOVE</b> 24 pouces <b>\$179<sup>00</sup></b>	<b>DRAPS</b> 100% COTON Rose, bleu, jaune 39" x 75" ajusté <b>\$8<sup>95</sup></b> 70" x 90" lit simple <b>\$8<sup>95</sup></b>	<b>BAS POUR HOMMES</b> 60% laine, 30% polyester, 10% nylon EXTRA-SPECIAL <b>99¢</b> paire
<b>BRIQUETS BIC</b> Rég.: \$1.39 SPÉCIAL <b>59¢</b> <b>RASOIRS BIC</b> jetables <b>5 / 59¢</b>	<b>SAVON COLGATE</b> 4 pains <b>99¢</b>	<b>PERCEUSES</b> Pour percer la glace, pour la pêche 6 pouces <b>\$39<sup>95</sup></b>	<b>CURE-OREILLES CROIX BLANCHE</b> En bois <b>180 / 79¢</b>



**CENTRE D'ACHATS GALERIES ROYALES**



1702,  
41e RUE  
SHAWINIGAN

1702  
41e RUE  
SHAWINIGAN

# le centre commercial LES GALERIES ROYALES

souhaite à tous les amoureux

## UNE BONNE FÊTE

à l'occasion de la St-Valentin

Pour un choix de cadeaux

les marchands des  
**GALERIES ROYALES**  
vous offrent diversité,  
originalité, qualité,  
service personnel.



# Des amours de spéciaux

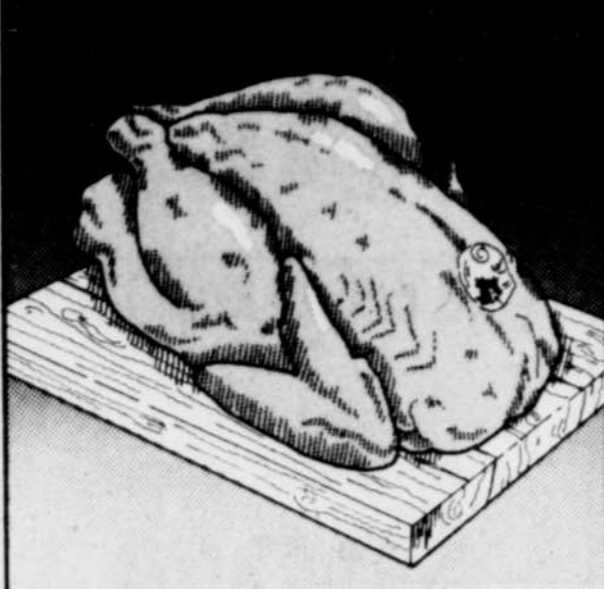


**LÉGUMES ASSORTIS  
OU JUS DE TOMATES**  
CANADA DE CHOIX  
LA FERLANDIÈRE  
Boîte 10 oz

**5/100**

PRIX HABITUEL 5/1.65

**RÉDUCTION DES PRIX DU BOEUF**  
Suite à la baisse des prix du boeuf, votre marchand IGA/Boniprix vous offre et continuera de vous faire profiter des plus bas prix possibles sur les coupes de boeuf de première qualité.  
Imaginez une telle réduction en plus du vrai bon service IGA/Boniprix.



**POULETS  
FRAIS**  
CATÉGORIE CANADA "A"  
3 A 4 LB

**93¢**

LB



**JUS DE TOMATES**  
CANADA DE FANTAISIE  
BRIGHT'S  
Boîte 19 oz

**3/100**

PRIX HABITUEL 3/1.44

**JUS D'ORANGE  
CONGÉLÉ  
KENT**  
Boîte 12 1/2 oz

**59¢**

PRIX HABITUEL 95¢

**QUARTS DE  
POULET FRAIS**  
PORTION  
DE LA CUISSE

LB **1.18**

**CUISSEAU DE  
VEAU FRAIS**  
DU QUEBEC  
UN BOUT OU L'AUTRE

LB **2.98**

**SOUPE AUX TOMATES  
CAMPBELL'S**  
Boîte 10 oz

**4/100**

PRIX HABITUEL 4/1.36

**QUARTS DE  
POULET FRAIS**  
PORTION  
DE LA POITRINE  
SANS AILE

LB **1.48**

**ÉPAULE DE  
PORC FUMÉE**  
GENRE PICNIC  
DU BRISSON

LB **98¢**

**DÎNER  
MACARONI  
AU FROMAGE  
KRAFT**  
Boîtes  
225 g

**3/100**

**COCA-COLA**  
BOUTEILLES  
CONSIGNÉES  
Bout.  
750 ml

**6/229**

**RÔTI D'ÉPAULE  
DE VEAU FRAIS**

LB **1.98**

**PÂTÉS ASSORTIS  
LA BELLE FERMÈRE**  
POULET, BOEUF, BOEUF HÂCHÉ,  
QUICHE LORRAINE, PÂTE CHINOISE  
Format  
175 g

**88¢**

**COCKTAIL  
AUX FRUITS OU PÊCHES  
E.U. DE FANTAISIE  
DEL MONTE**  
Boîte  
19 oz

**78¢**

**SAUCE POUR  
SANDWICHS  
CHAUDS  
ESTA**  
Boîtes  
400 ml

**3/100**

**BOUDIN FRAIS  
TAILLEFER**

LB **1.08**

**SAUCISSES PUR PORC  
BILOPAGE**

LB **1.98**

**BISCUITS  
TI-COOQ  
LIDO**  
Paq.  
300 g

**1.28**

**SAUCISSES FUMÉES  
RÉGULIÈRES OU TOUT BOEUF  
MAPLE LEAF**  
Paq.  
1 lb

**1.78**

**JAMBON CUIT  
EXTRA MAIGRE  
HYGRADE**  
TRANCHÉ SELON VOS BESOINS

LB **2.78**

**DÉTERGENT LIQUIDE  
MIR**  
Paq. de  
2 x 750 ml

**1.48**

**CAFÉ MOULU  
MAXWELL HOUSE**  
Boîte  
1 lb

**2.98**

**TOURTIÈRE  
TAILLEFER**  
Format  
500 g

**1.78**

**SAUCISSON DE BOLOGNE  
BILOPAGE**  
TRANCHÉ SELON VOS BESOINS

LB **1.48**

**NOURRITURE  
POUR CHATS  
9-LIVES  
(QUANTITÉS LIMITÉES)**  
Boîtes  
3 oz

**10/100**

**CONFITURE DE FRAISES  
OU DE FRAMBOISES  
AVEC PECTINE  
VACHON**  
Pot  
24 oz

**1.99**

**BOEUF FUMÉ  
COORSH**  
Paq. de  
2 x 50 g

**1.18**

**POULET FARCI  
COORSH**  
TRANCHÉ SELON VOS BESOINS

LB **2.98**

**ESSUIE-TOUT  
VIVA**  
Paq. de  
2 roul.

**1.29**

**KETCHUP  
AUX TOMATES  
HEINZ**  
Boîte  
1.25 L

**1.98**



**BANANES  
DOLE  
GROS FRUITS**  
LB **28¢**

**BROCOLI  
DE CALIFORNIE  
GROSSEUR 14**  
CH. **89¢**

**POMMES  
McINTOSH**  
DU QUEBEC  
CANADA  
DE FANTAISIE  
Sac  
5 lb **1.25**

**CLÉMENTINES  
DU MAROC**  
LB **75¢**

**LAITUE BOSTON  
DES ÉTATS-UNIS**  
2/ **69¢**

**DÉTERSIF  
TIDE**  
Boîte  
2.4 kg

**3.48**

**FARINE  
FIVE ROSES**  
Sac  
2.5 kg

**1.75**

**PÂTE DE TOMATES  
HEINZ**  
Boîtes  
5 1/2 oz

**3/100**

**SAINDOUX  
TENDERFLAKE  
MAPLE LEAF**  
Paq.  
1 lb

**69¢**

**MOUCHOIRS  
DE PAPIER  
SCOTTIES**  
Boîte  
de 200

**75¢**

**MÉLANGE À GÂTEAU  
SUPER-MOELLEUX  
BETTY CROCKER**  
Boîte  
510 g

**98¢**

**PAPIER HYGIÉNIQUE  
DELSEY**  
Paq. de  
2 roul.

**69¢**

**FROMAGE  
TRANCHÉ MINCE  
SINGLES KRAFT**  
Paq.  
250 g

**1.08**

**THÉ EN SACHETS  
ORANGE PEKOE  
RED ROSE**  
Boîte  
de 60

**1.79**



**Boniprix**



Prix en vigueur jusqu'au samedi 14 février 1981.  
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Notre cahier publicitaire  
vous propose  
de nombreuses  
autres aubaines...

**profitez-en!**



**ALIMENTATION DU CAP**  
155, Fusée  
Cap-de-la-Madeleine

**IGA BONIPRIX**  
1305, Ste-Marguerite  
Trois-Rivières

**MARCHE PAUL BÉLISLE**  
2105, 5e Avenue  
Shawinigan-Sud

**MARCHE ARCAND INC.**  
547, rue St-Louis  
La Tuque

**MARCHE GRAND-MÈRE INC.**  
871, 6e Avenue  
Grand-Mère

SKW de Bécancour pourra en profiter

# Autre procédé de transport de la poussière de silice

par Roger LEVASSEUR

BÉCANCOUR — "Les résultats obtenus maintenant après seulement des recherches d'un an sont extraordinaires. Je suis toujours loin d'être satisfait et il me faut découvrir pourquoi la poussière de silice agit de cette façon dans le béton et comment elle agit. J'espère vivre assez longtemps pour avoir des réponses à ces interrogations." a déclaré le docteur Pierre-Claude Aitcin, de la faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, lors d'une conférence de presse qui avait lieu chez SKW Canada, à Bécancour.

Comme on le sait, SKW Canada de Bécancour produit du silicium métallique et du ferrosilicium dans des fournaies à arc électrique. Lors du processus de fabrication du métal, il se forme une très fine poussière de silice vitreuse, 100 fois plus fine qu'un grain de ciment ordinaire. Cette poussière de silice a une très grande surface spécifique qui lui permet de réagir très vite à la température ordinaire avec la chaux libérée par l'hydratation du ciment.

L'introduction de cette poussière dans le béton permet d'obtenir des résistances en compression extraordinaires. Dans certaines conditions, un kg de poussière de silice donne la même augmentation de résistance en compression que 6 kg de ciment. C'est entre autres une constatation à laquelle on est arrivée l'équipe de chercheurs du docteur Aitcin de l'Université de Sherbrooke, ces 12 derniers mois.

Une poussière de silice est utilisée en Norvège depuis quelques années. Il existe même deux normes norvégiennes très récentes qui régissent l'utilisation de cette poussière dans l'industrie du ciment et du béton.

A cause de sa très grande

finesse, la poussière de silice est intraversable et c'est pourquoi elle n'a pas été utilisée plus tôt, à sa grande échelle, dans l'industrie du béton. De plus, sa masse volumique est très faible. Un sac de ciment rempli de poussière de silice ne pèse à peine que 5 à 7 kg. D'ailleurs jusqu'à récemment, cette poussière était vendue sous forme de "slurry" en Norvège. Mais pour transporter une tonne de poussière, il faut aussi transporter une tonne d'eau.

## Procédé de granulation

La conférence de presse avait pour but d'annoncer que le docteur Aitcin et son assistant Philippe Pinsonneault de l'Université de Sherbrooke ont réussi à mettre au point un procédé de granulation qui permet d'envisager de transporter la poussière de silice en vrac sans créer de problèmes d'empoussièrement. La compagnie SKW Canada a acquis une licence exclusi-

ve pour ce procédé dans toute l'Amérique du Nord et pense être en mesure de commercialiser des granulés de poussière de silice dès 1982.

Devant des représentants de l'industrie du béton, du ciment et de plusieurs ministères gouvernementaux, les gens de l'Université de Sherbrooke ont préparé des mélanges de ciment contenant des granulés de silice. Parlant des avantages du nouveau mélange, le docteur Aitcin a mentionné la résistance accrue à la compression, que ces gains de résistance s'obtiennent rapidement, cela améliore la plasticité du béton, la finition du béton est très facile et l'apparence du béton est très compacte. Dans les désavantages, il expliqua qu'il était difficile d'entraîner plus de 4 et 1-2 d'air. D'autre part il se demanda si on avait vraiment besoin d'air. Dans les désavantages, on doit surdoser en eau

si on ne met pas de réducteur. On découvre aussi un changement de couleur. Le béton contenant la poussière de silice est plus foncé. C'est très sensible au dosage et également on doit appliquer immédiatement un produit de mûrissement. Le chercheur de l'Université de Sherbrooke mentionna toutefois que ces désavantages n'étaient pas majeurs et comme on en était au début de la recherche, il devait y avoir moyen d'y apporter des solutions.

## Pour SKW

Pour la compagnie SKW de Bécancour, ce marché éventuel représente un avantage double fort important. Premièrement, on règle en majeure partie le problème de pollution en récupérant la poussière de silice et deuxièmement, au lieu de déboursier pour se plier aux normes du ministère de Protection de l'environnement, on pourra vendre cette poussière de silice.



(Photo J. Côté)

Lors d'une conférence de presse chez SKW Canada, il fut démontré que l'on pourra utiliser la fumée de silice. Sur la photo, ce sont de gauche à droite, M. Jean-Guy Trudel, directeur du personnel chez SKW Canada, à Bécancour, le docteur Pierre-Claude Aitcin de l'Université de Sherbrooke, le docteur Hans-Peter Jasper, président de SKW Canada, de même que M. Gérard Rau, assistant-directeur d'usine à SKW Canada.

Levasseur à la Chambre de commerce

## Rôle du journaliste

par Marcel COLBERT

VICTORIAVILLE — Les rôles ont été inversés lors du dernier dîner de la Chambre de commerce des Bois-Francis alors que M. Roger Levasseur, responsable du bureau régional du Nouvelliste dans les Bois-Francis et président du Cercle de presse des Bois-Francis, a agi à titre de conférencier invité. Se retrouvant dans la situation de "l'arroseur arrosé", M. Levasseur a brossé un tableau des attentes entre gens de la presse et gens d'affaires.

D'entrée de jeu, il a précisé ne pas parler au nom des organismes qu'il représente, mais en son nom personnel. De nos jours, a-t-il poursuivi, le journaliste est encore considéré par certains comme un individu mystérieux. "Pourtant, il est un homme normal, maintes fois issu du milieu. Il doit être considéré comme un professionnel au même titre que les diverses corporations." Bien des journalistes se battent encore pour faire accepter cette notion, a souligné M. Levasseur.

### Les deux côtés de la médaille

Abordant plus spécifiquement la réalité du métier, M. Levasseur a indiqué que les industriels sont en droit de s'attendre à retrouver dans le journal les deux côtés

de la médaille lors de conflit ouvrier. Cependant, il en a appelé à une nécessaire coopération entre les divers intervenants puisque le journaliste ne peut adéquatement traiter la nouvelle lorsqu'un industriel se contente d'une laconique "Pas de commentaires" devant les questions posées.

Selon M. Levasseur, les attentes des gens des milieux d'affaires s'articulent également autour du rapport le plus fidèle des déclarations publiques de ces derniers et une couverture adéquate des activités paradiestriennes importantes. Toutefois, il ne peut prétendre à ce qu'un journaliste publie bêtement tout ce que l'industriel lui dit sous prétexte qu'il est un bon annonceur dans un médium.

M. Levasseur a fustigé également les tentatives de "corruption" envers les journalistes. Quelquefois subtiles (dîner payé, verres de boisson) ou franchement maladroites (argent liquide), ces tentatives n'ont plus leur raison d'être. "Les journalistes n'ont pas le monopole de la pureté et de l'honnêteté, mais ils ont maintenant des conditions de travail décentes les mettant à l'abri de ces tentatives."

M. Levasseur a fait remarquer que certains industriels ont le sens de la publicité développée. "Tou-

tes les raisons sont bonnes pour convoquer une conférence de presse alors qu'un simple communiqué suffirait." Par contre, d'autres individus sont dépourvus du sens de la nouvelle. A cet effet, le conférencier a raconté l'anecdote d'un ancien correspondant du Nouvelliste assurant la couverture du conseil de ville de Nicolet.

A tous les mois, ce dernier faisait parvenir un compte rendu de la séance. Un certain soir, le chef de pupitre attend après le compte rendu mensuel. N'y tenant plus, il téléphone au correspondant vers 23 heures pour lui demander ce qui se passe. Ébahi, il s'entend répondre que le conseil de ville de Nicolet a été annulé en raison d'un glissement de terrain. "Si vous n'êtes pas certain de la valeur de votre information,

renseignez-vous auprès du journaliste", a conclu M. Levasseur.

### Pas d'objectivité parfaite

L'objectivité parfaite n'existe chez personne, a lancé M. Levasseur. Le journaliste doit tendre vers elle, mais sa dimension humaine entre en ligne de compte. "Lorsque le parti pris d'un journaliste transpire trop dans ses écrits, il faut en avertir ses supérieurs."

M. Levasseur ne croit pas non plus en l'information dirigée dans les grands journaux. "Le patron est beaucoup plus préoccupé par le rendement financier que par le côté rédactionnel." A son avis, cette situation est plus dangereuse dans un petit médium local à propriétaire unique en raison de l'influence des annonceurs.

## Nouveau Cégep de Sorel-Tracy

SOREL (LB) — Au mois d'août 1981, le nouveau Cégep Sorel-Tracy, en voie de construction sur le boulevard De-la-Mairie, à Tracy, ouvrira ses portes à la population estudiantine. Ces jours derniers, les journalistes de la région ont été invités à visiter ce nouvel immeuble dont la construction est passablement avancée. Ils étaient accompagnés du directeur du cégep, M. Roland Gaudreau, du président du conseil d'administration, M. Jean-Yvon Houle, et du député du comté, M. Maurice Martel.

Le Cégep de Sorel-Tracy deviendra un modèle de construction et d'aménagement pour les nouveaux collèges au Québec par l'ingéniosité dont on a dû faire preuve pour construire quelque chose qui est à la fois fonctionnel, peu coûteux et agréable à fréquenter. Construit au coût approximatif de \$7,500,000, le Cé-

gep Sorel-Tracy comprend un superbe gymnase, un auditorium de 200 sièges, une vaste bibliothèque, des salles de travail communautaires, une division audiovisuelle, des salles de classes, des laboratoires, ainsi que les ateliers.

### 1er mars

Les étudiants qui veulent fréquenter le Cégep Sorel-Tracy l'automne prochain doivent faire leurs inscriptions avant le 1er mars prochain, en s'adressant à leur école polyvalente pour obtenir la formule d'inscription.

Les travaux de construction sont suffisamment avancés pour, à la rigueur, y emménager au mois d'avril. Cependant, la direction du cégep a décidé d'attendre au mois de septembre afin de déménager les pièces d'équipements des locaux actuels qui seront conservés pour le nouvel immeuble.

## affaires municipales

### Victoriaville

par Marcel COLBERT

#### Le gouvernement paie ses taxes

Le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, a fait parvenir une lettre à la municipalité de Victoriaville indiquant que le gouvernement versera un montant de \$15,214,24 à titre de compensation tenant lieu de taxes municipales pour l'année 1980 à l'égard d'immeubles appartenant au gouvernement du Québec. Ce montant représente le solde de la somme totale due par le gouvernement, soit \$27,000.

#### Emprunt de \$520,000

Les autorités municipales ont adopté un règlement décrétant un emprunt de \$520,000. Cette somme servira pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts, l'amélioration de bâtisses, la réfection de trottoirs, le revêtement bitumineux, divers travaux publics, ainsi que pour l'acquisition d'équipements et de machinerie. La ville apportera notamment des améliorations à une partie de la toiture du garage municipal et du poste de police. Au chapitre des achats, la municipalité prévoit l'acquisition d'un camion-écureur d'égouts, d'un système de communications pour le Service de police municipale et d'une bouilloire portative. Ces dépenses étaient inscrites dans le programme triennal d'immobilisations pour l'année 1981.

#### Nouvelle rue

Les édiles ont adopté un règlement d'emprunt de l'ordre de \$65,000 pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie qui seront effectués sur la nouvelle rue Chatel. A cet effet, la municipalité cédera au prix nominal de \$1 à la firme Construction Jacques, les terrains requis pour ce nouveau développement domiciliaire.

#### Quatre versements pour les taxes

Les contribuables de Victoriaville pourront s'acquitter de leurs comptes de taxes en quatre versements. Lors de l'adoption de cette mesure, le maire Robert Caron a indiqué qu'elle était la plus avantageuse. Si le compte est envoyé au mois de février, la période à la disposition du contribuable pour défrayer ses taxes s'échelonne du mois de mars au mois de septembre. La loi stipule que le premier versement doit être fait 30 jours après la réception du compte de taxes et les trois autres versements à 60 jours d'intervalle. Par contre, si les édiles avaient adopté le système à six versements, comme le suggérait le conseiller Roch Gardner, les contribuables auraient bénéficié d'un mois de moins puisque les versements doivent se faire à tous les 30 jours.

#### Imposition de la taxe

C'est maintenant officiel, les contribuables paieront \$1,68 du cent dollars d'évaluation au chapitre de la taxe foncière générale. Le conseil municipal a adopté lundi dernier la résolution décrétant l'imposition de cette taxe. A cette dernière, s'ajoute une taxe spéciale de \$0,06 du cent dollars d'évaluation pour défrayer le déficit du fonds industriel. Ce qui porte au total la taxe à \$1,73. Une surtaxe foncière annuelle sur les terrains vagues desservis par la municipalité et une taxe d'affaires complètent le menu fiscal du contribuable.

#### Abolition du fonds industriel en 1982?

La vente de la bâtisse de l'ancienne Rubin (propriété de la municipalité) à l'entreprise Les Meubles Rowe, pourrait signifier à toutes fins utiles l'élimination de la dette du fonds industriel, en 1982. A la première année d'application de la surtaxe foncière sur le fonds industriel en 1980, \$85,000 ont été drainés dans les coffres de la municipalité. A l'heure actuelle, le déficit dans ce secteur s'élève à \$330,000. Avec la vente de la bâtisse de la Rubin qui rapportera \$250,000, et une autre année d'imposition de la surtaxe foncière, la dette pourrait être complètement effacée en 1982. Avant que la vente ne devienne effective, la municipalité doit obtenir l'approbation du ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que celle du ministère des Affaires municipales.

#### Invitation du conseil municipal

Lors de la clôture de la dernière séance régulière du conseil municipal, le maire Caron et les conseillers ont invité la population à participer en masse aux Jeux d'hiver du Québec qui se tiendront à Victoriaville du 27 février au 8 mars. Le maire Caron a demandé aux gens d'être accueillants et d'encourager les jeunes athlètes sur les lieux de compétitions. "Faisons en sorte que l'on parle de Victoriaville de façon positive", a lancé le maire Caron.

### Warwick

#### Warwick demeure dans la CDEBF

Lors d'une séance d'ajournement le 19 janvier dernier, le conseil municipal de Warwick a adopté sur division une résolution stipulant que la municipalité accepte de faire partie de la Corporation de développement économique des Bois-Francis pour l'année 1981. Le conseiller Jacques Rondeau a demandé que l'on enregistre son vote négatif sur cette proposition. Au mois de décembre dernier, Warwick avait mis en doute l'utilité de la CDEBF qui, selon les édiles, n'avait pas réussi à défendre le dossier de la municipalité au sujet du choix du lieu de compétition de ski alpin dans le cadre des Jeux d'hiver du Québec de Victoriaville. La décision de demeurer au sein de la CDEBF est assortie également d'une autorisation concernant le paiement d'une contribution de \$3,900 à l'organisme économique.

#### Vente de terrains

Lors de sa dernière séance régulière, le conseil a autorisé la vente d'un immeuble et de terrains à l'entreprise Machinerie Agricole des Bois-Francis. D'une superficie de 2,242,1 mètres carrés, l'immeuble a été cédé au prix de \$0,86 le mètre carré. Les terrains forment une superficie totale de 7,780,6 mètres carrés, et le prix de vente est de \$0,86 le mètre carré, payable comptant au moment de la signature du contrat. Acquis par Machinerie Agricole des Bois-Francis en vue d'une expansion projetée, la compagnie devra construire dans un délai de douze mois un édifice pour fins industrielles d'environ 868 mètres carrés.

#### Villes et villages fleuris

La municipalité de Warwick participera encore une fois cette année au concours "Villes et villages fleuris" du Québec. Le conseiller René Beaudet a été nommé responsable du comité. La municipalité de Warwick a toujours bien figuré dans ce concours, remportant notamment le premier prix provincial l'an dernier.

### Plessisville

#### Dôme prohibé

Lors de la dernière séance régulière du conseil, les édiles de Plessisville ont adopté la résolution prohibant les bâtiments en forme de dôme dans toutes les zones de la municipalité. Avant l'adoption de cette résolution, une soirée d'informations sur ce point s'est déroulée à la salle des délibérations du conseil le 20 janvier dernier.

#### Demande d'aide financière

Une assistance financière sera demandée par la municipalité de Plessisville à la suite de la remise du rap-

port concernant le projet du parc industriel-secteur nord-est de la voie ferrée. Cette demande s'inscrit à l'intérieur du volet trois du programme d'aide gouvernementale (entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures industrielles 1974-1983). Le directeur général des services de la ville de Plessisville, M. Claude Boulé, a été mandaté pour signer la convention à intervenir avec le comité directeur.

#### Les Jeux régionaux

Les autorités municipales de Plessisville feront parvenir une lettre de félicitations à l'équipe de ballon-balle de la polyvalente de Plessisville. Cette équipe a remporté la victoire lors de la finale régionale qui s'est déroulée à Nicolet en vue des Jeux d'hiver du Québec qui se tiendront à Victoriaville. Dans le même ordre d'idée, la municipalité versera un montant total de \$500 à divers groupes sportifs appelés à représenter Plessisville lors des Jeux d'hiver du Québec 1981.

#### Ouverture de soumissions

La candidature de la firme Sisca Informatique a été retenue par les édiles pour la fourniture d'un ordinateur. Le montant de la soumission présentée par Sisca s'élève à \$82,630,000 comparativement à \$86,900,000 pour MAI Canada. Une soumission de la compagnie IBM n'a pas été retenue, les édiles la jugeant non conforme.

#### Assises de l'AQTE

Le conseiller Réjean Nadeau, le directeur général des services, M. Claude Boulé, et M. Alain Chartrand, directeur des équipements en eau, représenteront la municipalité aux assises annuelles de l'AQTE. Le conseil municipal a autorisé le versement d'un montant de \$410 pour les frais d'inscription. Ces assises se dérouleront du 25 février au 27 mars au Reine-Elizabeth de Montréal.

#### Cotisation annuelle

Le conseil municipal a autorisé le versement d'une somme de \$222 à titre de cotisation annuelle à l'Association touristique du Coeur du Québec. Cette cotisation couvre la période s'échelonnant d'avril 1981 à mars 1982.

### Princeville

#### Pétition pour prohiber l'usage du tabac

Environ 250 élèves de l'école secondaire de Princeville ont signé une pétition demandant que l'usage du tabac soit prohibé à l'aréna lors des tournois de hockey mineur. Soumise aux membres du conseil municipal, elle a été favorablement accueillie. Toutefois, le maire, Mme Régina Saint-Hilaire, a souligné que l'aréna est administré par un comité intermunicipal. La pétition sera donc acheminée à ce comité.

#### Régie intermunicipale

La municipalité de Princeville informera le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche de son intention de recycler un règlement visant à mettre en place une Régie intermunicipale des loisirs au lieu d'un comité intermunicipal.

#### Finale régionale

Les autorités municipales ont accepté la présentation de la finale des Jeux du Québec, région du Centre du Québec. Cette finale se déroulera du 26 juin au 5 juillet 1981. Un protocole d'entente fut fait avec le conseil régional des loisirs Centre du Québec.

#### Demande rejetée

Le conseil municipal a rejeté une demande émanant de la Société protectrice des animaux des Bois-Francis. Par le biais de cette demande, la SPA voulait que la municipalité défraie un montant de \$5 par animal recueilli sur le territoire de Princeville. Le conseil a suggéré à la Société de percevoir ce montant du propriétaire de l'animal.

#### La récupération

Les édiles de Princeville sont sensibilisés au phénomène de la récupération. En ce sens, ils ont autorisé la municipalité à défrayer le coût de quatre panneaux annonçant le projet de récupération. D'un coût total de \$275, ces panneaux seront installés aux quatre entrées de la ville.

### Nicolet

par Rita DOLAN-CARON

#### Rénovation des bureaux

Le conseil de ville de Nicolet a adopté une résolution afin d'accorder le contrat de rénovation des bureaux de l'hôtel de ville (menseiserie) au plus bas soumissionnaire M. Gilbert Marcotte au montant de \$1,825. Les autres soumissionnaires étaient MM. Guy Therrien et Léon Béliveau. Par ailleurs, c'est la firme Jean Caron et Fils Inc., qui a été choisie pour effectuer les travaux d'électricité. L'autre soumissionnaire était l'entrepreneur Paul-Emile Dubuc.

#### Dépôt du rapport du PAQ

Au cours de l'assemblée régulière du conseil, les conseillers ont approuvé le rapport des programmes PAQ (programme d'amélioration de quartier) et PAR-EL (programme de restauration) préparé par le coordonnateur M. Jacques Brochu. Le programme du PAQ est maintenant terminé. En ce qui concerne le rapport PDT (programme de dégagement de terrains) ce rapport n'est pas tout à fait terminé puisqu'il reste encore une acquisition de terrain.

#### Bonne couverture des finales régionales des Jeux du Québec

Le conseiller Alain Drouin a mentionné publiquement au conseil qu'il était satisfait de la couverture du Nouvelliste concernant le déroulement des finales régionales des Jeux du Québec à Nicolet. Il a profité de l'occasion pour remercier la presse écrite et parlée de sa bonne collaboration. Il a également remercié les bénévoles qui ont travaillé à la réalisation de ces Jeux. Il a noté l'école Curé-Brassard, l'Institut de police, la polyvalente Jean-Nicolet et la régionale Provencher.

#### Avis de motion

Les conseillers Claude Proulx et Laurent Provencher ont donné un avis de motion l'un pour fixer les taux d'entrées de service et l'autre pour permettre aux Galeries de Nicolet d'avoir des entrées de service au niveau de la protection d'incendies.

#### Enfants infirmes du Québec

Le conseil de ville a accordé la permission à la Société des enfants infirmes du Québec de tenir une souscription publique au cours de la fin de semaine du 23 mai 1981.

#### Rénovation de l'hôtel de ville

Le conseiller Jean-Louis Charland qui agissait comme pro-maire à l'assemblée régulière mentionnée au Nouvelliste que même si le programme d'amélioration de quartier est terminé, le conseil caresse d'autres projets. En particulier, celui de la rénovation de l'hôtel de ville, de la caserne des pompiers et les policiers. Du moment où les subventions débloqueront, il est certain, déclare M. Charland, que le conseil fera quelque chose. En attendant, on travaille un projet en ce sens.

## Colloque régional du Parti libéral

SOREL (LB) — Le Parti libéral du Québec tiendra un colloque régional le 7 mars, à la polyvalente Deux-Montagnes de Boucheville. Ce colloque qui regroupera les militants libéraux de onze comtés, de la rive sud, dont le comté de Richelieu, sera sous la présidence de M. Claude Dubois. Me Jean Frappier, de Sorel, candidat libéral du comté de Richelieu, assurera la coprésidence. Au cours de ces assises

qui débiteront à 9h30 le matin, les personnes présentes discuteront en ateliers du document de travail: "La société libérale de demain", document qui suggère les orientations fondamentales que le Parti libéral du Québec devrait promouvoir dans l'avenir.

Des personnes-ressources et de nombreuses personnes libérales seront présentes à cet important colloque régional.

# Des amours de spéciaux



**LÉGUMES ASSORTIS  
OU JUS DE TOMATES**  
CANADA DE CHOIX  
LA FERLANDIÈRE  
Boîte 10 oz

**5/1.00**

PRIX HABITUEL 5/1.65

**JUS D'ORANGE**  
CONGELÉ  
KENT  
Boîte 12 1/2 oz

**59¢**

PRIX HABITUEL 95¢

**DÎNER**  
MACARONI  
AU FROMAGE  
KRAFT

Boîtes 225 g

**3/1.00**

**COCA-COLA**  
BOUTEILLES  
CONSIGNÉES

Bout. 750 ml

**6/2.29**

**BISCUITS**  
TI-COO  
LIDO

Paq. 300 g

**1.28**

**CAFÉ MOULU**  
MAXWELL HOUSE

Boîte 1 lb

**2.98**

**CONFITURE DE FRAISES**  
OU DE FRAMBOISES  
AVEC PECTINE  
VACHON

Pot 24 oz

**1.99**

**KETCHUP**  
AUX TOMATES  
HEINZ

Boîte 1.25 L

**1.98**

**FARINE**  
FIVE ROSES

Sac 2.5 kg

**1.75**

**MÉLANGE À GÂTEAU**  
SUPER-MOELLEUX  
BETTY CROCKER

Boîte 510 g

**98¢**

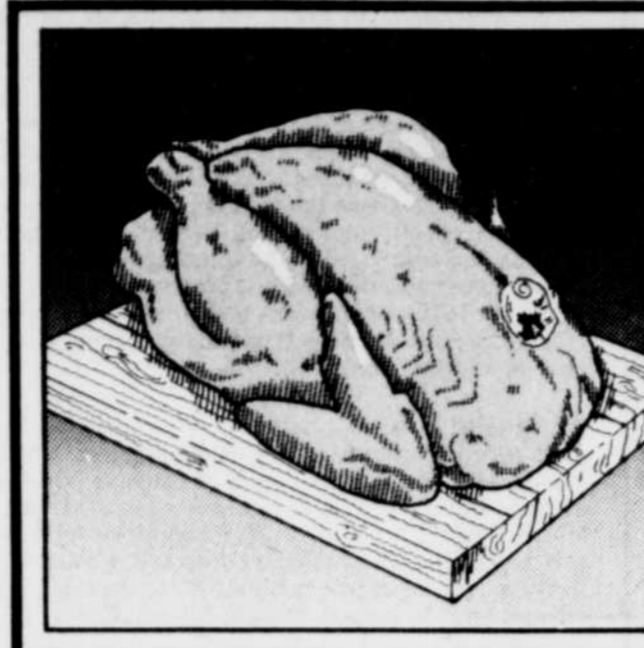
**FROMAGE**  
TRANCHÉ MINCE  
SINGLES KRAFT

Paq. 250 g

**1.08**

## RÉDUCTION DES PRIX DU BOEUF


Suite à la baisse des prix du boeuf, votre marchand IGA/Boniprix vous offre et continuera de vous faire profiter des plus bas prix possibles sur les coupes de boeuf de première qualité. Imaginez une telle réduction en plus du vrai bon service IGA/Boniprix.



**POULETS  
FRAIS**  
CATÉGORIE CANADA "A"  
3 A 4 LB

**93¢**

LB



**JUS DE TOMATES**  
CANADA DE FANTAISIE  
BRIGHT'S  
Boîte 19 oz

**3/1.00**

PRIX HABITUEL 3/1.44

**QUARTS DE  
POULET FRAIS**  
PORTION  
DE LA CUISSE

LB **1.18**

**CUISSEAU DE  
VEAU FRAIS**  
DU QUEBEC  
UN BOUT OU L'AUTRE

LB **2.98**

**QUARTS DE  
POULET FRAIS**  
PORTION  
DE LA POITRINE  
SANS AILE

LB **1.48**

**ÉPAULE DE  
PORC FUMÉE**  
GENRE PICNIC  
DU BRISSON

LB **98¢**

**SOUPE AUX TOMATES**  
CAMPBELL'S  
Boîte 10 oz

**4/1.00**

PRIX HABITUEL 4/1.36

**RÔTI D'ÉPAULE  
DE VEAU FRAIS**

LB **1.98**

**PÂTÉS ASSORTIS**  
LA BELLE FERMÈRE

Format 175 g **88¢**

**BOUDIN FRAIS**  
TAILLEFER

LB **1.08**

**SAUCISSES PUR PORC**  
BILOPAGE

LB **1.98**

**SAUCISSES FUMÉES**  
RÉGULIÈRES OU TOUT BOEUF  
MAPLE LEAF

Paq 1 lb **1.78**

**JAMBON CUIT**  
EXTRA MAIGRE  
HYGRADE

Tranché selon vos besoins

LB **2.78**

**TOURTIÈRE**  
TAILLEFER

Format 500 g **1.78**

**SAUCISSON DE BOLOGNE**  
BILOPAGE

Tranché selon vos besoins

LB **1.48**

**COCKTAIL**  
AUX FRUITS OU PÊCHES  
E.U. DE FANTAISIE  
DEL MONTE

Boîte 19 oz **78¢**

**SAUCE POUR  
SANDWICHES  
CHAUDS**  
ESTA

Boîtes 400 ml **3/1.00**

**BOEUF FUMÉ**  
COORSH

Paq. de 2 x 50 g **1.18**

**POULET FARCI**  
COORSH

Tranché selon vos besoins

LB **2.98**

**DÉTERGENT LIQUIDE**  
MIR

Paq. de 2 x 750 ml **1.48**

**NOURRITURE**  
POUR CHATS  
9-LIVES

Boîtes 3 oz (QUANTITÉS LIMITÉES) **10/1.00**

**ESSUIE-TOUT**  
VIVA

Paq. de 2 roul. **1.29**

**DÉTERSIF**  
TIDE

Boîte 2.4 kg **3.48**

**MOUCHOIRS**  
DE PAPIER  
SCOTTIES

Boîte de 200 **75¢**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**  
DELSEY

Paq. de 2 roul. **69¢**

**THÉ EN SACHETS**  
ORANGE PEKOE  
RED ROSE

Boîte de 60 **1.79**

**BANANES**  
DOLE  
GROS FRUITS

LB **28¢**

**BROCOLI**  
DE CALIFORNIE  
GROSSEUR 14

CH. **89¢**

**POMMES**  
McINTOSH  
DU QUEBEC  
CANADA  
DE FANTAISIE

Sac 5 lb **1.25**

**CLÉMENTINES**  
DU MAROC

LB **75¢**

**LAITUE BOSTON**  
DES ÉTATS-UNIS

2/ **69¢**

**PÂTE DE TOMATES**  
HEINZ

Boîtes 5 1/2 oz **3/1.00**

**SAINDOUX**  
TENDERFLAKE  
MAPLE LEAF

Paq. 1 lb **69¢**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 14 février 1981. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



**Boniprix**



Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines...

profitez-en!



**ALIMENTATION DU CAP**  
155, Fuséy  
Cap-de-la-Madeleine

**IGA BONIPRIX**  
1305, Ste-Marguerite  
Trois-Rivières

**MARCHE PAUL BÉLISLE**  
2105, 5e Avenue  
Shawinigan-Sud

**MARCHE ARCAND INC.**  
547, rue St-Louis  
La Tuque

**MARCHE GRAND-MÈRE INC.**  
871, 6e Avenue  
Grand-Mère

Disqualifications à Mont-Carmel dimanche

# Gail Arnold a surpris les juvéniles

par Jacques PRONOVOST  
MONT-CARMELO — Les classements de ski alpin dans la Mauricie se ressemblent à peu de chose près d'une compétition à l'autre. Toutefois ceux qui résultent de la compétition à Mont-Carmel dimanche dernier diffèrent originalement.

On remarque entre autres chez les jeunes filles un nom qui n'était encore jamais apparu parmi les premiers: Gail Arnold. Lors des deux slaloms spéciaux de dimanche elle a pris la deuxième place ne cédant que quelques centièmes de seconde chaque fois à Isabelle Garceau de Vallée du Parc qui ramassait les deux médailles d'or.

"Nous avons tous été agréablement surpris de sa performance" disait Gilles Lafontaine, instructeur à Mont-Carmel. "Ce n'est pas par chance qu'elle a eu ses deux médailles d'argent. Elle les a pleinement méritées. Gail est une excellente skieuse mais elle a quelques problèmes avec ses genoux et c'est pour cela qu'on ne l'a pas vue auparavant dans les classements", expliquait encore l'entraîneur.

La jeune Arnold est la fille du professionnel de golf du ki-8-Eb, George Arnold. Elle n'a que 13 ans.

Les jeunes de la station Mont-Carmel ont d'ailleurs impressionné dans l'ensemble lors de cette compétition à leur propre centre de ski. Chez les garçons la surprise est venue de Alain Montplaisir qui en est à sa toute première année de compétitions malgré ses 14 ans. Il a pris une

deuxième et une quatrième place. On a toutefois enregistré une petite déception alors que Caroline Nassif, un des espoirs de ce centre de ski, a été disqualifiée dans la première épreuve mais réussissait à se reprendre avec une cinquième place dans la deuxième épreuve.

Les jeunes juvéniles de Mont-Carmel ont toutefois démontré qu'ils étaient parfaitement maîtres chez eux. "Nous avons récolté sept des douze médailles dans cette catégorie", mentionnait avec fierté Gilles Lafontaine.

Comme prévu pour de tels slaloms spéciaux sur des conditions un peu glacées, il y eut plusieurs chutes et plusieurs disqualifications, ce qui a eu pour effet de modifier sensiblement les résultats finals. "Dans les slaloms géants tu peux faire une erreur, tu ne perds qu'un peu de temps mais tu peux te reprendre. En slalom spécial si tu fais une erreur tu manques la prochaine porte et tu es disqualifié", expliquait Gilles Lafontaine.

Il faut aussi noter après cette compétition la superbe remontée de Martin Simard. Après avoir été disqualifié dans la première descente il est revenu en force pour surclasser tous les autres de près de deux secondes dans la deuxième manche. Son temps de 24:55 secondes lui donne d'ailleurs la cinquième meilleure performance de la journée bien qu'il soit encore de catégorie juvénile.

La relève recommence à produire en Mauricie.

# Pond vise plus haut

par Jacques PRONOVOST

GRAND-MERE — Bobby Pond est parti à l'assaut de l'équipe du Québec cette année. Reconnu comme l'un des meilleurs skieurs juniors au Québec, le jeune skieur de la Vallée du Parc, participe à toutes les épreuves Sealtest avec l'équipe de zone. Mais les yeux des instructeurs de l'équipe provinciale sont tournés vers lui.

A cause de ses nombreuses participations aux épreuves provinciales, il ne pourra être de toutes les compétitions régionales ce qui faussera nécessairement le classement final en Mauricie dans la catégorie "cadet".

"Les compétitions de niveau provincial sont beaucoup plus importantes pour moi que celles régionales puisqu'elles sont nécessaires pour progresser vers l'équipe du Québec" dit-il.

Le jeune Pond rappelle d'ailleurs qu'il est, dit-il, le seul skieur alpin de la Mauricie actuellement à avoir accumulé des points FIS.

Dimanche, lors de la troisième épreuve de la coupe de la Mauricie, il a amassé

les deux premières places des deux slaloms spéciaux devant Luc Fortin la première fois et André Jr Maurais la deuxième fois.

En classe ouverte chez les garçons, Michel Lapointe et Stéphane Ricard s'échangent les médailles d'or et d'argent des deux descentes alors que René Barakett et R. Jr Desaulniers se partageaient les deux médailles de bronze.

Chez les juvéniles, Jean-Hugues Langlois a réussi à décrocher une médaille d'or et une de bronze avant que Martin Simard ne revienne dans la mêlée remporter l'autre victoire. Luc Lafontaine récoltait de son côté une deuxième et une troisième place. Alain Montplaisir avait pris la médaille d'argent dans la deuxième descente.

Finalement chez les filles, dans la catégorie cadette, Danielle Gilbert de La Tuque est demeurée intouchable récoltant les deux victoires. Suzanne Cossette et Nathalie Ricard ont pris les deuxième et troisième places dans le premier slalom avant de céder la place à Andréa Ricard et Dominique Laflamme dans l'autre épreuve.

## En ski acrobatique

# La Coupe Sealtest à Vallée Pruneau

par Jacques PRONOVOST

SHAWINIGAN — Le ski acrobatique au Québec a fait bouillir de neige depuis quelques années, et les adeptes de cette forme de ski alpin augmentent de jour en jour.

En Mauricie, l'effet fut le même d'autant plus que la région compte parmi les pionnières de ce style de pratique du ski.

Il n'est donc pas surprenant de voir Ski-Québec se pencher du côté de la Mauricie pour la présentation de la première compétition provinciale d'une série de trois, qui déclareront les champions de 1981.

C'est la station de ski Vallée Pruneau des Grandes-Piles qui les accueillera en fin de semaine avec trois jours de compétitions pour les trois disciplines de ce sport, les bosses vendredi, le ballet samedi, et le saut acrobatique, dimanche.

Contrairement aux autres épreuves de la Coupe Sealtest au Québec, celle de la fin de semaine à Vallée Pruneau sera consacrée aux spécialistes des trois disciplines qui pourront y prendre part sans pour autant devoir s'inscrire au combiné des trois épreuves.

Les skieurs de la Mauricie pourront ainsi avoir toutes les chances de prendre la vedette devant leurs propres partisans. Si, au combiné, peu de skieurs de la région peuvent rivaliser se faisant chacun spécialiste d'une discipline plus que d'une autre, en fin de semaine à Vallée Pruneau, ils seront bien servis par ce décloisement. André Clément de Trois-Rivières-Ouest devrait normalement pouvoir l'emporter en sauts acrobatiques, dimanche. Il est depuis l'an dernier champion canadien senior dans ce domaine. De

même Louis Ruel de La Tuque pourrait se classer parmi les premiers sinon remporter la palme en ballet, samedi. Louis avait terminé deuxième au championnat québécois, l'an dernier.

"Nous sommes les seuls au Canada à posséder un circuit pour spécialistes", soulignait Yves Laneville, président de la commission de ski acrobatique de Ski-Québec alors que se déroulait une conférence de nouvelles au restaurant Le-Sans-Nom de Shawinigan, hier midi. "Un jeune skieur peut ainsi se consacrer qu'à une seule ou deux disciplines s'il ne croit pas posséder les qualités requises pour exceller dans les trois", ajoutait-il.

Ainsi, on touche plus de compétiteurs en permettant à chacun d'évoluer à l'aise dans la sphère qu'il préfère sans avoir à pousser l'audace jusqu'à devoir faire les sauts acrobatiques.

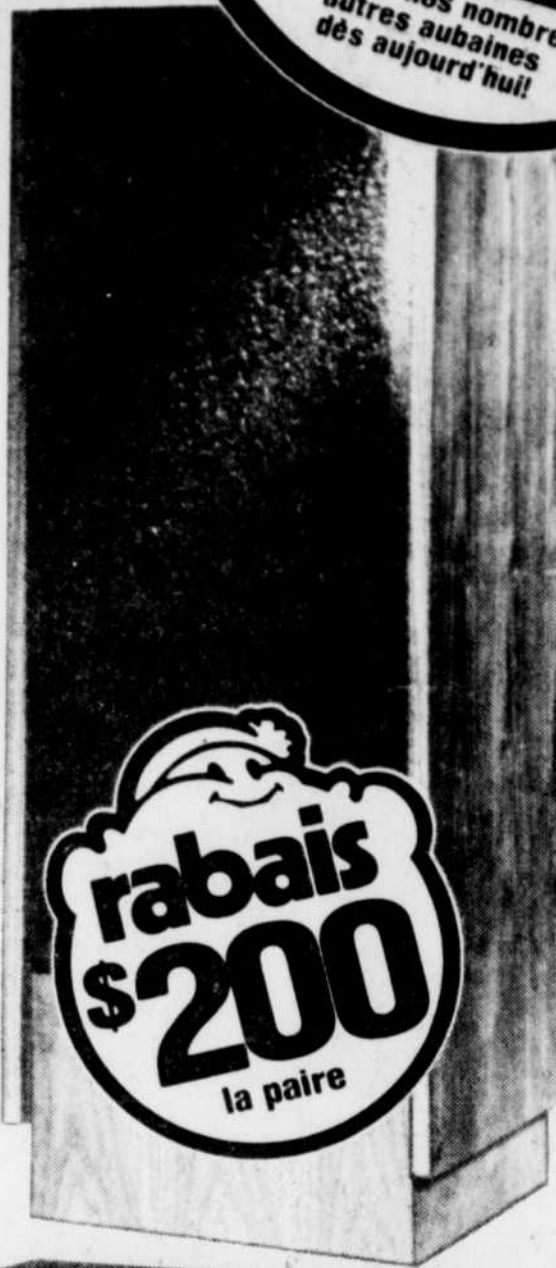
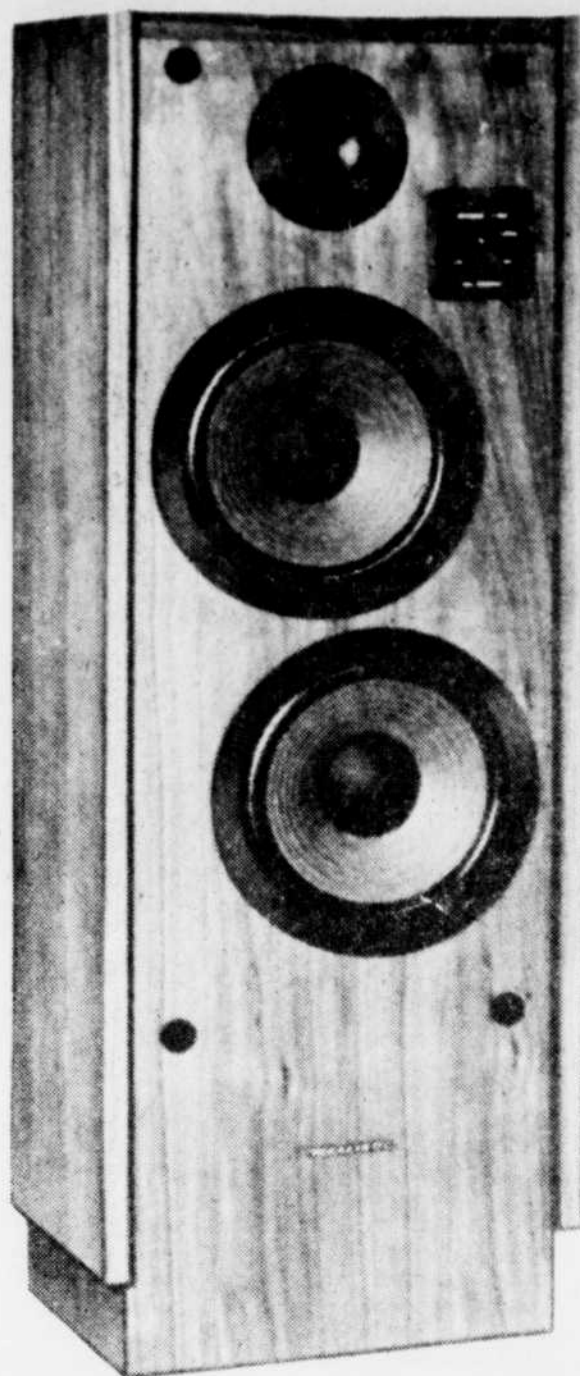
Dans les épreuves de bosses au programme de samedi il faudra aussi surveiller Jean Bourdeau de la Mauricie. Jean a remporté toutes les épreuves régionales cette saison et sera sûrement de la partie pour cette Coupe Sealtest contre les meilleurs compétiteurs des autres régions québécoises.

On y attend plus de 80 compétiteurs dont une quarantaine par événements vendredi, samedi et dimanche. Plusieurs participeront naturellement à deux ou trois épreuves.

Le ski acrobatique pour les skieurs c'est un sport, une compétition. Pour les spectateurs, il demeure l'un des meilleurs spectacles d'hiver. Deux fonctions qui s'unissent, dit-on, pour assurer à cette compétition de la prochaine fin de semaine un succès certain.

# Radio Shack

La réclame expire le 28 février 1981



## Colonnes acoustiques à grand rendement

- 2 H.-P. de graves 8" à grande excursion
- H.-P. d'aiguës 3" à haute élasticité

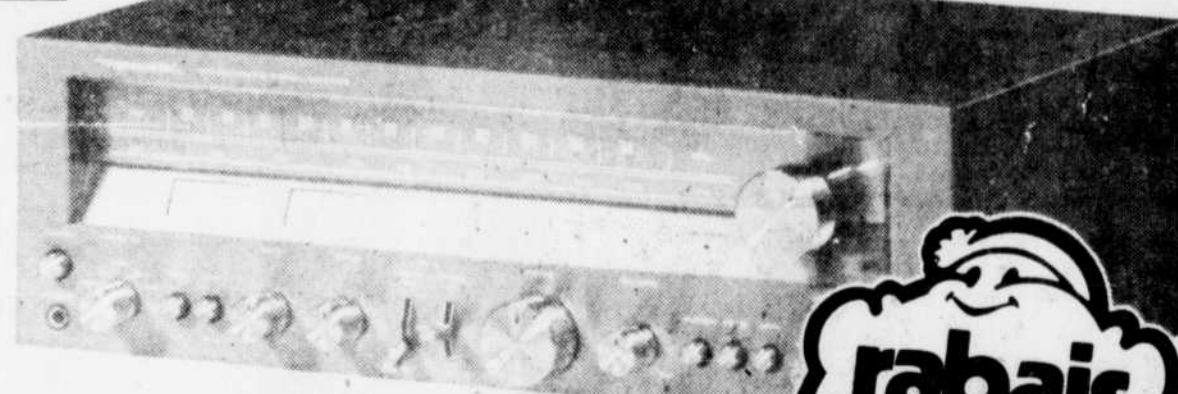
Les enceintes stéréo OPTIMUS® T-100 sont magnifiques, pour l'oeil comme pour l'oreille. Elles tirent le maximum de tout ampli hi-fi pour délivrer une ampleur sonore superbe avec un wattage minimal. Puissance admissible recommandée de 75 W. Finies sur tous les côtés avec un placage veiné noyer... elles sont partout à leur place! 35-1/2" de haut. 40-2025

**119.95** chac.  
Cour. 219.95 chac.

**rabais \$200** la paire

## Avec ce récepteur AM/FM stéréo...

...vous avez le début d'une magnifique chaîne stéréo. Vous pouvez ajouter au STA-960 un tourne-disque à cellule magnétique et 3 magnétophones. Commutateurs à 3 positions pour contrôle et copie de bande et prise de sortie copie pour commander les 3 magnétophones depuis le panneau avant. 31-2091



- 50 W eff. par canal
- Six indicateurs de mode à LED
- Convient aux Optimus T-100

**379.95** Cour. 499.95

**rabais \$120**



## Multimètre MICRONTA® de 50.000 ohms/volt et 43 gammes

A Avec doubleur de gamme pour courants et tensions. Cadran 4-1/2" à miroir, sélecteur de fonction unique et mouvement protégé des surcharges. Précision: ±3% C.C. ±4% C.A. Avec fils. Une pile "AA" et une de 9 V requises (non fournies). 22-204



Consultez votre annuaire téléphonique pour le magasin Radio Shack près de chez vous

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre. Il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous suggérons un bon de réduction d'attente vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins. Radio Shack se constitue un maximum pour les Centres de vente au détail (DETAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited est un soudeur agréé.

**rabais \$20**

**29.95** Cour. 49.95



**2** pour le prix d'un

Cour. 1.29 B Ruban vinyle électrique de 3/4" Diélectrique de 10.000 V. Rouleau de 66' 64-8009



## Un kit de soudage complet

C 2 pannes interchangeables en cuivre (une plate et une pointe), élément à chauffage rapide, manche en liège, support stable, bobine de soudure, plateau en plastique et éponge. 64-8807

**8.95**

**ACHAT UNIQUE**



## Calculatrice de bureau à mémoire

D La EC-2001 possède mémoire à 4 touches, affichage à 10 chiffres, touche de marge bénéficiaire brute, 3% touche de pourcentage de changement, touche de compte de rubriques, indicateurs de dépassement de capacité, de signe négative et de mémoire, 2 piles "D" requises (non fournies). 65-660

**28.88** Cour. 39.95

**rabais \$11**



## HIPPODROME DE QUÉBEC

# Programme de COURSES

JEUDI SOIR DE 19h30

PROCHAINS PROGRAMMES Sam, Dim, 13h30

# Bobillot a fait oublier la flamme et le drapeau



Un des moments les plus émouvants des jeux: François Bernier aidant Patrice à enlever le costume de Bobillot. Juste derrière, la cuve qui a servi à déposer la dépouille de la mascotte. Bobillot avait été créé par le jeune Bernier.



Les handicapés ont trouvé une place à l'intérieur des jeux régionaux de Shawinigan-Sud. Leur joie manifestée après la cérémonie de fermeture en est la preuve.



Bobillot dans un geste de reconnaissance envers son serviteur fidèle, le président des jeux, Claude Pinard.

par Alain TURCOTTE  
**SHAWINIGAN-SUD** — Pour plusieurs bénévoles des Jeux régionaux de Shawinigan-sud, le moment le plus émouvant de l'événement n'a pas été lorsque la flamme s'est éteinte ni lorsque les porteurs ont transporté les drapeaux à l'extérieur de l'aréna Gilles-Bourassa, mais bien lorsque l'on a procédé à l'enterrement de Bobillot au salon du protocole...  
 Et le président des Jeux, Claude Pinard, est un de ces bénévoles. Pinard a répété à plusieurs reprises que les succès des Jeux dépendaient de l'accent que l'on mettrait sur Bobillot. "Demandez dans six mois qui était le président des Jeux régionaux et les gens ne le sauront plus. Par contre, la majorité vous diront que la mascotte était Bobillot", a dit le président Pinard.

"Bobillot est devenu l'image des Jeux, a continué Pinard. Au début, il fallait reconnaître que notre mascotte n'avait pas l'éclat d'un Sylvestre, mais avec le temps, les gens ont appris à l'associer aux Jeux de Shawinigan-Sud."  
 Claude Pinard a tenu à rendre hommage à celui qui a incarné le personnage de Bobillot, Patrice Trudel. Ce dernier a parcouru un grand nombre de municipalités durant ses voyages. "Je peux te dire que ce n'était pas un cadeau pour lui, car il faisait extrêmement chaud à l'intérieur du costume. A un moment donné, il a même dû s'habiller trois fois en l'espace de vingt minutes" a dit le président des Jeux.

S'il y a un point que Pinard aurait voulu exploiter davantage, c'est la chanson-thème. "Il faut

dire cependant que notre enregistrement n'était pas très bon. Les mots de la chanson étaient composés en fonction de notre mascotte."  
 Mais il n'y a pas que Pinard qui regrette maintenant le départ de Bobillot. Plusieurs personnes ont manifesté le désir, semble-t-il, d'exposer la mascotte en permanence quelque part à Shawinigan-Sud. Le hall d'entrée de l'hôtel de ville aurait même été suggéré, mais ce n'est qu'une proposition.

Claude Pinard a souligné qu'il avait bien apprécié l'idée de Jacques et Lina Saint-onge de créer une mascotte pour les bénévoles. On se souviendra que cette mascotte était en fait le président Pinard déguisé en grosse madame. "Tout ça m'a permis de me rapprocher encore davantage de mes bénévoles" a le président des Jeux.

"Je me souviens qu'au départ, certains chefs de secteur craignaient presque de passer devant le comité organisateur, la grosse gomme des Jeux de Shawinigan-Sud comme ils se plaisaient à l'appeler" a mentionné Pinard.  
 Le président des Jeux a dit qu'il avait été très heureux de voir que les activités des comités socioculturels, de démonstration et de participation avaient eu tant de succès. "L'exposition, entre autres, n'a pas cessé de fonctionner du début à la fin. C'est avec de telles activités qu'on peut rejoindre toutes les personnes de la population."  
 A Shawinigan-Sud, on se demande maintenant ce qu'on va faire la semaine prochaine, car les Jeux ont fait bouger à peu près tout le monde.  
 C'est ce qui arrive lorsqu'un événement connaît tant de succès.

Textes: Alain Turcotte  
 Photos: Gilles Francoeur

## Une jolie banque de bénévoles

**Pas que des Optimistes**  
 Grâce à la tenue des Jeux régionaux, la ville de Shawinigan-Sud a découvert qu'il n'y avait pas que les membres du club Optimistes qui étaient intéressés à faire du bénévolat. Avec un nombre de 1.200 personnes qui ont collaboré de près ou de loin au succès de cet événement, Shawinigan-Sud peut s'accrocher une médaille au cou.

Plusieurs chefs de secteurs ont constaté que les bénévoles avaient effectué leur travail avec fierté. Le résultat en est la preuve aujourd'hui. Paraît-il qu'il y a même des gens qui avaient été déçus de ne pas avoir été invités...

Mais pour plusieurs, le travail a été très difficile. Certains ont même avoué qu'ils ne recommenceraient pas l'expérience. Contribuer à un tel événement implique souvent une absence répétée dans la famille. Mais que voulez-vous, le bénévolat a une particularité: on compte beaucoup moins les heures de travail...

**Polyvalente Val-Mauricie**

L'implication de la polyvalente Val-Mauricie a été étonnante lors des Jeux de Shawinigan-Sud. Le responsable des deux journées culturelles, Denis Carigan, a mentionné qu'il n'en revenait encore de voir comment les étudiants avaient bien collaboré au succès de l'événement. La moindre chose qu'on leur demandait était acceptée, a dit Carigan. Tout s'est déroulé dans une atmosphère de participation. Vraiment, tout a fait boule-de-neige.

**Curling**

Parmi toutes les activités compétitives, le curling fut celle qui a duré le plus longtemps. Les activités ont duré du 30 janvier au 4 février. Dans la catégorie senior masculin, la médaille d'or a été remportée par Armand Cantin; l'argent, par Dionis Morand; et le bronze, par Martial Richard. Dans la catégorie senior féminin, la médaille d'or a été à Jeanne Tremblay; l'argent à Rachel Richard; et la bronze, à Marie Descôteaux. Dans le junior féminin, Johanne Massicotte a mérité la première place et Hélène Bornais, la deuxième. Finalement, dans la catégorie junior masculin, Alain Boucher a remporté la médaille d'or; Denis Trudel, la médaille d'argent; et Guy Richard, la médaille de bronze.

**Handicapés**

Les handicapés ont prouvé, eux aussi, qu'ils pouvaient jouer au curling. Leurs performances en ont d'ailleurs surpris plusieurs. La médaille d'or est allée Jacques Fafard, et la médaille d'argent, à Lucie Desrocher.

**Gymnastique**

Plusieurs catégories étaient représentées en gymnastique. Dans les barres asymétriques, Natalie Boisvert a remporté la médaille d'or; Danielle Harnois, la médaille d'argent; et Christine Arcand, la médaille de bronze. A la poutre, les trois médailles sont allées par ordre d'importance à Danielle Harnois, Caroline Barbeau et Natalie Boisvert.

**Total des quatre**  
 Les grandes gagnantes dans la discipline de la

gymnastique ont été selon l'importance des médailles, Nathalie Boisvert, Danielle Harnois et Caroline Barbeau. Ces trois demoiselles ont récolté les meilleurs pointages au total des quatre appareils.

**Gymnastique**

Seulement trois garçons participaient aux épreuves de gymnastique. Inscrits tous les trois dans la classe ouverte, la médaille d'or est allée à Jean Juneau; l'argent à Michel Boucher; et la médaille de bronze à Richard Sanscartier.

**Tennis de table**

Les gagnants en tennis de table ont été Pierre Dupont, chez les 13 ans et moins; Michel Grefard, chez les 17 ans et moins; et Mario Beaulieu chez les 15 ans et moins. Une seule catégo-

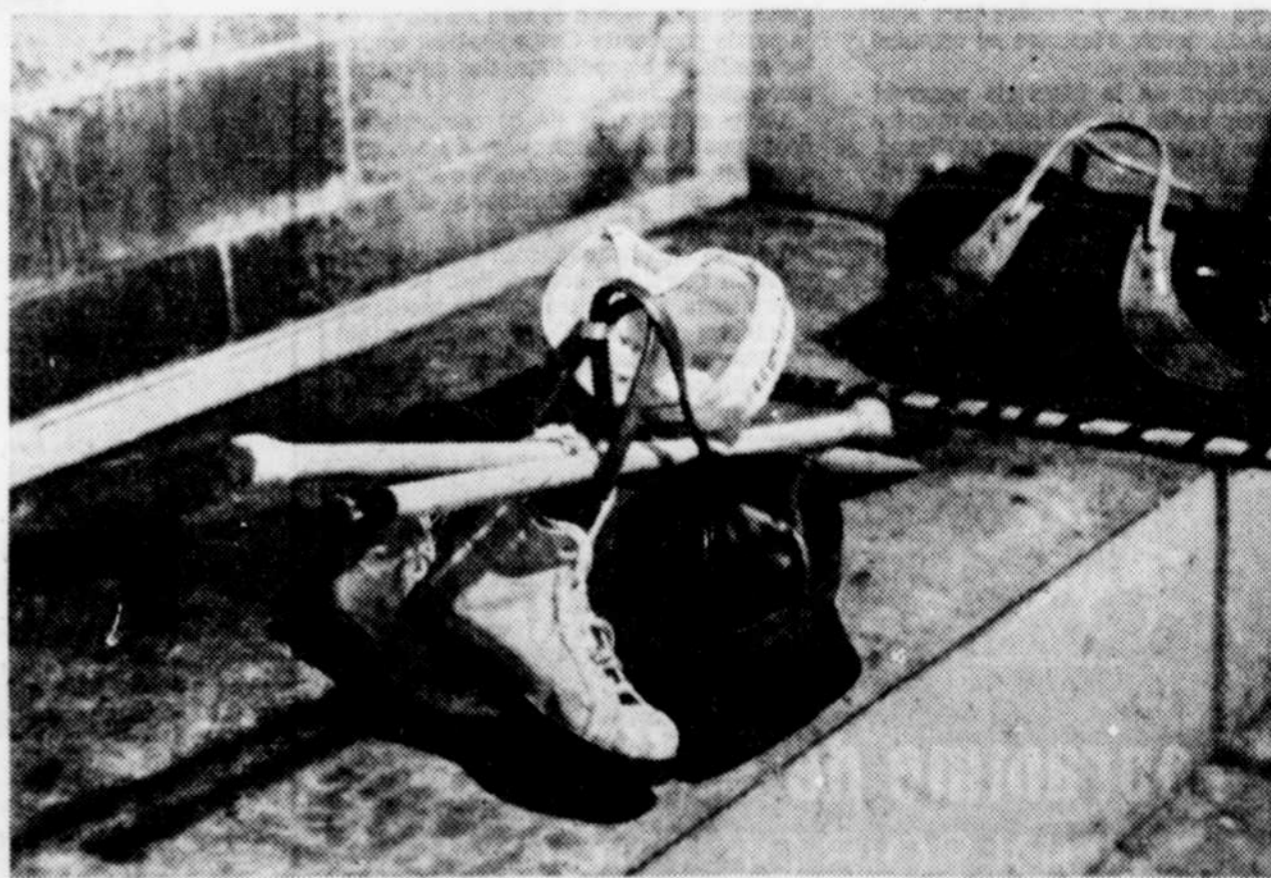
rie était représentée chez les filles soit celle des 15 ans et moins. Marie-Josée a mérité la médaille d'or.

**Ballon-panier handicapés**

Le match de ballon-panier entre les handicapés s'est terminé par un compte de 28 à 24 en faveur de l'équipe de Québec contre celle du Centre-Mauricie. Mais en fait, la majorité des joueurs provenaient de Québec. Il s'agissait surtout d'une partie amicale pour promouvoir ce sport en Mauricie chez les personnes handicapées.

**ballon sur glace**

Parmi les 14 disciplines sportives compétitives, c'est le ballon sur glace qui a inscrit le plus de monde avec 447 participants.



La lutte est maintenant terminée entre les athlètes...

(Photo Francoeur)

### VOTRE RESTAURANT "LE ST-GÉRARD"

**Pour La St-Valentin**  
 le chef Gérard Michaud et le maître d'hôtel Ernest Lecours vous invitent à venir déguster le cocktail maison (Le Tourne-sol) le pannequet aux fruits de mer gratinés

OU  
 La TERRINE de foie, le consommé diableton, le tournedos Cupidon bouquetière.

OU  
 la sole de Douvre dieppoise, le gâteau Roméo et Juliette

Aussi  
 Une photo-souvenir de votre soirée vous sera remise.

Le tout pour **\$21.50** par personne

Pour accommodation ou réservation **539-5453**

**A NE PAS MANQUER!**  
 Le brunch du dimanche matin

# La population de Gentilly a fait de son carnaval un grand succès

par Roger LEVASSEUR

GENTILLY — En participant activement au feu roulant de festivités qui commencent le 24 janvier et se termineront dimanche soir, la population de Gentilly a fait d'une pierre deux coups. D'une part, elle a éprouvé beaucoup de plaisir dans la participation même, et, d'autre part, elle a contribué à ce que l'organisation de ce 12e carnaval d'hiver de Gentilly remette un montant de \$29,000 au comité des loisirs de ce secteur de Bécancour.

En présentant le chèque symbolique au président du comité des loisirs, Jacques

Gervais, le président de ce 12e Carnaval d'hiver de Gentilly, Gilbert Toutant, mentionna aux gens présents à l'école Paul-VI, qu'ils avaient devant eux un président heureux. "C'est la deuxième plus belle journée de ma vie, et les dictionnaires Larousse ou Robert ne possèdent pas le qualificatif exact pour pouvoir rendre hommage adéquatement à cette équipe d'une centaine de bénévoles et à la population de Gentilly, ce 8 février 1981", de dire le président Toutant. S'apprêtant à présenter une plaque-souvenir au président Toutant, le conseiller municipal du secteur de

Gentilly, M. Jean-Guy Dubois, décrivit ce dernier carnaval comme ayant été un chef-d'oeuvre de gratuité, de vie communautaire. Il exprima que ces festivités avaient été l'occasion idéale pour une rencontre entre nouveaux et anciens citoyens de Gentilly.

"Au risque de m'attirer les foudres de mes collègues des autres secteurs qui sont présents, je dirai qu'à Gentilly, c'est pas pareil. Non, c'est pas pareil parce qu'il y a eu des gens qui y ont mis le paquet et qui n'auront en retour que des bons souvenirs", de dire le conseiller Dubois.

Le président Gilbert Toutant qui avait succédé à Roger Grenon, président du 11e Carnaval d'hiver de Gentilly, présenta celui qui prendra la relève pour le 13e Carnaval d'hiver de Gentilly, soit M. Gilbert Genest.

### Nouvelle reine

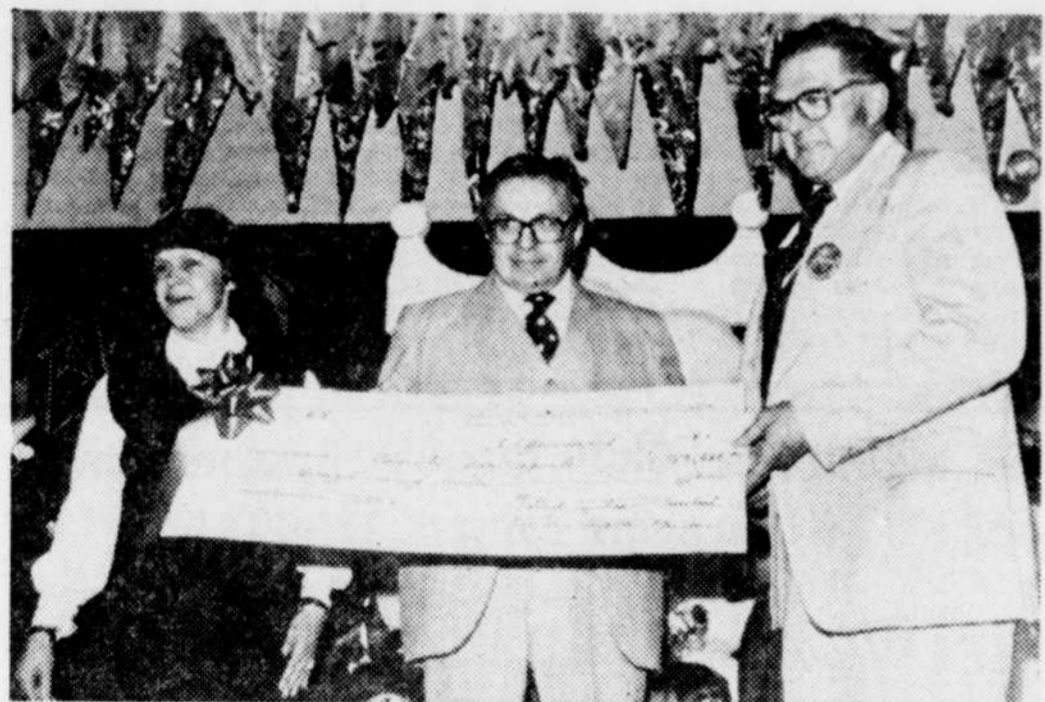
Quatre candidates se faisaient une lutte amicale pour la royauté 1981, soit Linda J. Christen, Sylvie Poisson, Carole Spénard et Linda Tremblay. Le choix s'effectua de la façon traditionnelle, soit par la pique de capsules. Ce fut très serré au départ, mais c'est finalement Linda J. Christen qui l'emporta pour succéder à Lyne première.

Mme Gilbert Toutant présenta une gerbe de fleurs à la nouvelle reine. Ben Mathieu, agent Molson, présenta des sacs de voyages à la reine et aux trois duchesses. Noël Demers de Petrofina offrit un trophée symbolique. Le comité du carnaval offrit un chèque de \$100 à la reine et \$50 à chacune des duchesses.

### Plus bel homme

Un adolescent de Gentilly qui étudie à Trois-Rivières, Mario Blanchette, se fera sans doute taquiner par ses confrères et consœurs dans les jours qui suivent car il fut proclamé gagnant du concours du plus bel homme de Gentilly, dimanche soir. Interrogé, Blanchette nous déclara qu'il éprouvait une forte sensation à recevoir ce titre.

On dévoila également le nom de celui qui personnifiera le Bonhomme Carnaval, soit Réginald Vallée.



(Photo J. Côté)

Les diverses activités du 12e Carnaval d'hiver de Gentilly auront permis d'amasser l'impressionnante somme de \$29,000 pour les loisirs de l'endroit. Le président du carnaval, Gilbert Toutant, présente ici un chèque symbolique au président du comité des loisirs, Jacques Gervais, en présence de Mariette Soulard.



(Photo J. Côté)

Mario Blanchette a été choisi le plus bel homme de Gentilly, lors de la clôture du carnaval d'hiver de cet endroit, dimanche soir. Blanchette est ici en compagnie de la responsable du concours, Réjeanne Tousignant.



(Photo J. Côté)

C'est Linda J. Christen, la duchesse des associations et commerces, qui a été élue reine du 12e Carnaval d'hiver de Gentilly, dimanche soir.



(Photo J. Côté)

M. François Lambert, responsable du gala Jeunesse Optimistes, et M. Jacques Roy, président du club Optimistes de Victoriaville, entourent les

lauréats de la soirée: André Guévin et Catherine Pinard.

## Des concurrents pleins de talent au 12e gala Jeunesse Optimistes

par Marcel COLBERT

VICTORIAVILLE — Soirée de gala samedi soir dernier à Victoriaville. Devant une salle remplie à craquer, six filles et quatre garçons ont étalé leurs talents à l'auditorium de la polyvalente Le Boisé dans le cadre du 12e gala Jeunesse Optimistes 1980. À l'issue de cette démonstration, André Guévin et Catherine Pinard ont été couronnés M. et Mlle Personnalité 1980.

Organisé par le club Optimistes de Victoriaville, ce gala vise à développer quelques aspects de la personnalité des concurrents. Comme l'a souligné François Lambert, responsable de la soirée, cette manifestation offre aux jeunes l'opportunité de réussir un cer-

tain dépassement de soi tout en acquérant une expérience inestimable.

Commencée à 20 heures, la soirée s'est terminée vers 1 heure du matin. Contrairement à l'an dernier où les préliminaires se déroulaient le samedi, et les finales le dimanche, le gala Jeunesse Optimistes 1980 s'est tenu en une seule soirée.

### Performances intéressantes

Chaque concurrent devait affronter trois étapes lors de la soirée: présentation personnelle, partie rythmique, et volet spontané. Lors de cette dernière étape, les animateurs de la soirée, Marc Lapointe et Danielle Fréchette (lau-

réats de l'an dernier), ont interrogé les candidats sur des sujets d'intérêt local et international.

Dans le cadre de sa partie rythmique, Mlle Personnalité 80, Catherine Pinard, a joué au piano une composition de Jean-Sébastien Bach et a interprété la chanson de Marie-Claire Séguin, "Les enfants d'un siècle fou". La performance de l'étudiante à la polyvalente Le Boisé fut fort goûtée par l'auditoire. M. Personnalité 80, André Guévin, en a également donné pour son argent au public avec une brillante exécution au saxophone.

M. et Mlle Personnalité Martin Belhumeur et Rodney Joseph ont respecti-

vement mérité la deuxième et la troisième position. L'autre concurrent dans la classe masculine, Nader Marcos, étudiant à l'école Albert-Morissette, a été choisi par les candidats, M. Sociabilité 80.

Mlle Personnalité 80 a ajouté un autre fleuron à sa couronne en récoltant également le titre de Mlle Sociabilité. Sylvie Desharnais et Hélène Brassard ont rafilé les deuxième et troisième positions, dans le cadre du concours Mlle Personnalité. Nathalie Corriveau, Nathalie Drouin et Anne Boucher étaient également en lice pour le titre. Le groupe Arthabaska a assuré la partie musicale de la soirée.

### Le rapatriement de la constitution

## Baril réplique au député Dubois

VICTORIAVILLE (MC) — A la lumière des propos tenus par le député de Lotbinière à la Chambre des Communes, M. Jean-Guy Dubois, en faveur du rapatriement unilatéral de constitution, le député Jacques Baril, représentant du comté d'Arthabaska, a accusé ce dernier de connaître peu la position officielle de son gouvernement.

"M. Dubois ne relève aucunement l'aspect unilatéral

du rapatriement de la constitution sans le consentement et l'approbation d'une majorité de provinces et de ses citoyens." Selon M. Baril, la position du député de Lotbinière ne retient pas non plus le danger considérable qu'encourent les droits des provinces avec le projet Trudeau.

Le député Baril lui reproche également d'avoir fait abstraction des aspects négatifs et dangereux invo-

qués par d'imminents constitutionnalistes: le danger pour la langue française, l'empêchement accru du Fédéral sur les provinces, et le caractère anti-démocratique du projet Trudeau.

M. Dubois écarte tout cela et profite de l'occasion pour vendre l'indépendance du Canada sur le dos de toutes les provinces, estime le député d'Arthabaska. "En invoquant le nationalisme canadien, on espère

faire oublier tout le reste." Commentant les réactions de MM. Trudeau et Chrétien devant le rapport défavorable du Select Committee déposé par un groupe de parlementaires britanniques présidé par M. Anthony Kershaw, M. Baril s'est dit surpris de voir que ces "grands défenseurs du fédéralisme canadien" ne pensent pas nécessaire d'obtenir l'appui des constituantes de cette fédération.

### carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



Hydro-Québec  
région Mauricie

CONCOURS DE RECRUTEMENT No: 62000-81-05  
LIEU DE TRAVAIL: SHAWINIGAN-SUD

### COMMIS-DACTYLO

#### DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

- Dactylographie divers ordres, formules, mémos, rapports, lettres, listes, textes, etc., suivant les instructions reçues.
- Reçoit les appels téléphoniques, note les messages et les transmet aux personnes concernées.
- Sténographie, lorsque requis, toute dictée et dactylographie toute correspondance requise.
- Peut accomplir divers autres travaux simples de bureau, tels que: compilation de données, tenue à jour de dossiers ou manuels, inscriptions, etc...

#### EXIGENCES:

- Posséder au minimum un certificat de secondaire V général.
- Détenir un certificat de sténographie et de dactylographie.
- Facilité à communiquer verbalement et par écrit.
- Capacité de travailler en équipe.

#### AUTRES CRITERES:

- Accepter de passer les tests psychométriques, les entrevues et satisfaire aux exigences de santé.

N.B. CE CONCOURS A POUR BUT DE CRÉER UNE RÉSERVE DE CANDIDATURES EN VUE DE COMBLER LES POSTES TEMPORAIRES ÉVENTUELS.

Les personnes intéressées sont priées de compléter le formulaire "Demande d'emploi" disponible à nos bureaux. Ledit formulaire dûment complété devra nous parvenir au plus tard le 18 février 1981.

#### HYDRO-QUÉBEC

Service des ressources humaines

et informatique

Division recrutement et mobilité de personnel

340, rue St-Maurice

Trois-Rivières, Qué.

G9A 5J5

### carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



Hydro-Québec  
région Mauricie

CONCOURS DE RECRUTEMENT No: 63000-81-07  
LIEU DE TRAVAIL: LA TUQUE

### ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

#### DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

- Sous la surveillance d'un employé de classe supérieure ou d'un contremaître, participe à l'installation, à l'entretien et à la réparation de l'équipement électrique des centrales, des postes et des constructions attenantes.

#### EXIGENCES:

- Posséder un diplôme de niveau collégial en électrotechnique, option électrodynamique.

OU

- Posséder un diplôme de secondaire V, incluant deux (2) ans d'études en électricité et avoir de l'expérience pertinente dans un travail connexe.

- Capacité de travailler en équipe.
- Facilité à communiquer verbalement et par écrit.

#### AUTRES CRITERES:

- Accepter de passer les tests psychométriques, les entrevues et satisfaire aux exigences de santé.
- Détenir un permis de conduire classe 4, minimum.

N.B. CE CONCOURS A POUR BUT DE CRÉER UNE RÉSERVE DE CANDIDATURES EN VUE DE COMBLER LES POSTES TEMPORAIRES ÉVENTUELS.

Les personnes intéressées sont priées d'utiliser le formulaire "Demande d'emploi" disponible à nos bureaux. Ledit formulaire dûment complété devra nous parvenir au plus tard le 18 février 1981.

#### HYDRO-QUÉBEC

Service des ressources humaines

division recrutement et mobilité de personnel

340, rue St-Maurice

Trois-Rivières, Qué.

G9A 5J5

## Quelques notes pour passer d'agréables moments...

Emilie Jolie

Un conte musical de Philippe Chatel.

9<sup>99</sup> ch.



JONGLEUR

Jean Lapointe

FEMMES DU MONDE

Daniel Hétu

MES GRANDS SUCCES

Chantal Gny

CHANTER DANS LE SOLEIL

Angèle Arsenault

"LE PETIT GARÇON AU PIANO"

Alain Morisod/Sweet People

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears - Rayon 58, disques

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus  
Simpsons-Sears Ltée, Centre Commercial Les Rivières

Vendues en sachets-recharge

# Des épices à meilleurs prix

par Jacques GINGRAS

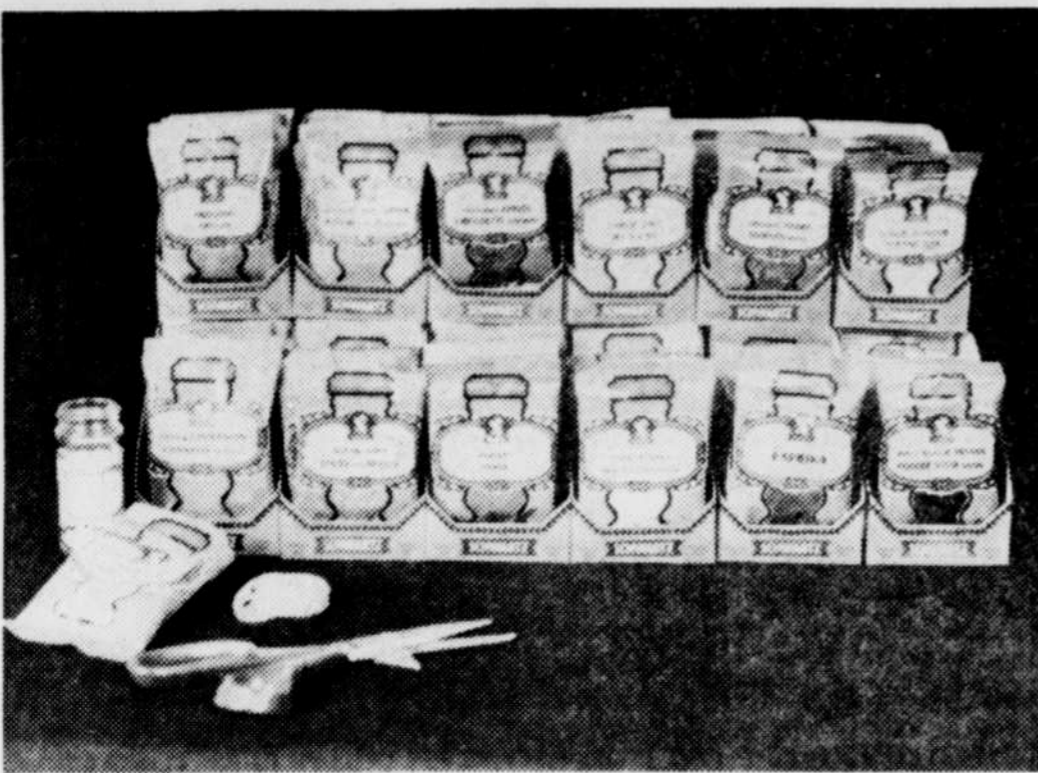
TROIS-RIVIERES — La compagnie Schwartz un géant dans le monde des produits alimentaires, particulièrement dans le secteur des épices, est arrivée avec une excellente idée qui plaira à la fois à l'ensemble des consommateurs et plus particulièrement à ceux qui se préoccupent d'écologie. Désormais, au lieu de toujours se procurer des petites bouteilles de verre, qui coûtent très cher, on trouvera des sachets-recharge qui offre aux consommateurs une économie fort appréciable, de l'ordre de 25%.

Schwartz qui a mené des tests, nous assure que le petit sachet permet de maintenir la même fraîcheur au produit que dans le cas des contenants de verre. Le volume ou nombre de grammes varie bien sûr selon les sortes d'épices qui n'ont pas toutes la même densité. C'est ainsi qu'un sachet de même format renferme 36 grammes de cannelle à \$0.85, tandis qu'un autre de poivre noir en contiendra 40 pour \$0.85. Les prix des différents sachets qu'on n'a qu'à verser dans les petites bouteilles ou autres contenants, varient de \$0.63 pour 9 grammes de persil, à

\$1.29 pour 29 grammes de poudre d'ail. Les sachets qu'on achète à l'unité au besoin, peuvent se ranger dans un carton d'étalage fort pratique, et, en plus de faire économiser

plusieurs dollars au cours d'une année, ils ont l'avantage d'occuper peu de place dans les armoires. En fait, ils ne prennent que 44% de la surface utilisée par les bouteilles et ils ne nécessi-

tent que peu d'énergie pour leur fabrication, contrairement aux contenants de verre qui constituent un vrai gaspillage en plus de contribuer à la pollution après usage.



Les consommateurs peuvent désormais économiser 25% sur leur achat d'épices grâce à ces sachets qui sont un avantage à tout point de vue.

La tétracycline avec le lait et ses dérivés

## Les interactions aliment-médicament

TROIS-RIVIERES (DH) — La direction générale des services éducatifs de la protection de la santé du Canada tient à avertir la population que le lait, aliment consommé simultanément avec la tétracycline qui est un médicament, peut influencer la santé.

Une récente dépêche avise la population que plusieurs facteurs peuvent influencer sur la vitesse avec laquelle un médicament est absorbé et transporté par le sang jusqu'à l'organe où il doit agir.

Par exemple, la taille du malade, son âge et son état

de santé, la dose du médicament et la présence d'aliments dans le tube digestif. Les substances chimiques naturelles ou ajoutées, que contiennent les aliments, peuvent aussi réagir avec les médicaments de façon à restreindre ou modifier leur action. Certaines interactions aliment-médicament peuvent même mettre en danger la vie du malade.

Les responsables de la protection de la santé canadienne expriment le fait que certains antibiotiques, notamment la tétracycline, perdent toute efficacité lorsqu'ils sont consommés

en même temps que des produits laitiers.

L'absorption de la tétracycline est retardée lorsque les médicaments se lient au calcium contenu dans le lait ou les produits laitiers, soit le yogourt, le fromage, et autres; ils forment alors un composé insoluble.

Les antiacides qui contiennent de l'aluminium et du magnésium s'associent de la même façon à la tétracycline. L'action du médicament s'en trouve retardée plutôt qu'inhibée, mais un tel retard peut être grave, lorsqu'il s'agit de traiter une infection.

Il est donc essentiel que les professionnels de la santé: médecins, infirmières, pharmaciens et nutritionnistes usent leurs efforts pour la sécurité des malades.

L'utilisateur, de son côté, doit collaborer pour assurer l'efficacité des médicaments qu'il prend, en lisant bien les étiquettes et les prospectus d'emballages. Il doit aussi suivre les instructions du médecin quant à la prise des médicaments, et surtout observer un régime alimentaire bien équilibré.

## Agriculture

par Roger NOREAU

### Fausse représentation

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie et de la Fédération des producteurs de lait tiennent à faire une mise en garde auprès de leurs membres contre une pratique frauduleuse remarquée, dernièrement, chez certains vendeurs de produits ou de services qui se servent du nom de la Fédération. Il est évident qu'aucun de ces deux organismes agricoles n'autorise ce genre de vente en son nom.

### Pas de vente de quotas

Il n'y aura pas de vente de quotas de lait le jeudi 12 février pour la Mauricie, aucun quota n'étant à vendre. Cette vente a lieu, habituellement, au sous-sol de l'église Saint-Odilon.

### Journée sur les grains

Les producteurs de grains commerciaux de la région de Nicolet sont invités à une journée sur les grains. Cette journée aura lieu pour le secteur Princeville en la salle Victoria de la plage Hamel, demain, à 10h. Le président de la Fédération de l'UPA de Nicolet sera présent ainsi que M. Claude Marchand, du bureau de Victoriaville du MAQ.

### Assemblée annuelle

L'assemblée générale annuelle du secteur Warwick aura lieu le 17 février en la salle Le Canton de Warwick. L'assemblée débutera à 10h.

### Problèmes de mise en marché

Le Syndicat des producteurs de bois de la région de Nicolet effectuera, au cours du mois de février, une tournée d'informations et de concertation sur les problèmes rencontrés dans la mise en marché, en 1980. Les soirées se tiendront aux endroits suivants: salle Victoria, plage Hamel, ce soir à compter de 20h; au

motel Universel à Drummondville, le mardi 17 février à 20h. Le syndicat pense pouvoir résoudre une partie des problèmes rencontrés en 1980 en offrant aux producteurs un règlement de contingentement qui fera l'objet de propositions lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat qui aura lieu en avril. Ce projet de règlement a pour objectif d'établir une mise en marché stable et ordonnée des volumes annuels de chacun des producteurs. Le principe de contingentement garantirait à chaque producteur que son volume de bois, pré-établi par contingentement, sera mis en marché par le syndicat au cours de l'année.

### Lait au niveau national

Au cours du mois de janvier, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait s'est réuni dans la capitale nationale. Cette rencontre avait pour but d'évaluer la production et la consommation canadiennes de produits laitiers afin d'apporter les ajustements nécessaires au contingentement national. Rien n'est encore ressorti des réunions tenues à Ottawa. C'est au cours des prochaines semaines que nous connaîtrons la décision du comité sur une possible augmentation du contingentement national. (La Feuille Verte, Nicolet).

### Vente de quotas dans Nicolet

Il y aura vente de quotas de lait, pour la région de Nicolet, demain au Roi du Steak, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à compter de midi. Cette vente s'adresse au lait de transformation.

### Record dans l'assurance-récolte

D'après les premières compilations, le programme fédéral-provincial d'assurance-récolte aura établi au cours de l'année 1980-81 de nombreux records. Plus d'agriculteurs que jamais auparavant étaient inscrits au programme soit 114,000 comparativement à 109,367 en 1979-80. La couverture a dépassé pour la première fois, dans l'histoire du programme, les \$2 milliards et le total des primes s'est élevé à plus de \$200 millions. Les agriculteurs du Québec ont reçu environ \$15 millions cette année, comparativement à \$3 millions en 1979-80.

En vigueur dès aujourd'hui 9h30 jusqu'à épuisement du stock s'il y a lieu avant samedi 17h00

**RABAIS 40%**  
SUR TOUS LES HABITS, JACKETS  
ET PANTALONS DE SKI ALPIN  
DISPONIBLES EN MAGASIN  
Rég.: 39.98 à 99.98

**23<sup>98</sup>** à **59<sup>98</sup>** ch.

**RABAIS 40%**  
SUR TOUS LES GANTS DE SKI  
DISPONIBLES EN MAGASIN.  
Grandeurs et couleurs désassorties.  
Rég.: 14.98 à 29.98

**8<sup>98</sup>** à **17<sup>98</sup>** pai.

**RABAIS 50%**  
SUR VESTES DE SKI  
SANS MANCHES  
Rég.: 32.98 à 69.98

**16<sup>49</sup>** à **34<sup>99</sup>** ch.

**RABAIS 40%**  
SUR TOUS LES HABITS, JACKETS  
ET PANTALONS DE SKI  
DE FOND EN MAGASIN  
Rég.: 34.98 à 79.99

**20<sup>98</sup>** à **47<sup>99</sup>** ch.

Idéales pour les randonnées du printemps, chaudes pour le dos, elles peuvent se porter en tout temps. Disponibles en plusieurs modèles et coloris. Pour hommes et dames.

**RABAIS 33 1/3%**  
SUR TOUS LES SKIS "EXCELLENT",  
BOTTES "GARMONT", POUR DAMES,  
FIXATIONS "TYROLIA" "LOOK"  
et "LANGE", BÂTONS ET FREINS  
POUR SKI ALPIN.  
Rég.: 12.98 à 94.98

**8<sup>65</sup>** à **63<sup>35</sup>** ch.

**RABAIS 33 1/3%**  
SUR TOUS LES SKIS, BOTTES,  
FIXATIONS ET BÂTONS DE SKI  
DE FOND EN MAGASIN  
Rég.: 5.98 à 89.98

**3<sup>98</sup>** à **60<sup>01</sup>** ch.

**RABAIS SUR ENSEMBLE DE SKI  
DE FOND POUR JUNIOR**  
Rég.: 34.98

**15<sup>98</sup>** ch.

Comprend: skis, pôles et fixations.  
Grandeur 90 cm seulement.  
SEARS — Rayon 6 — Articles de sport

"Rég." ou "Était"  
réfèrent à des prix  
Simpsons-Sears Ltée

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus  
Simpsons-Sears Ltée, centre commercial Les Rivières

PRIX EN VIGUEUR DU 11 AU 14 FÉVRIER INCLUSIVEMENT

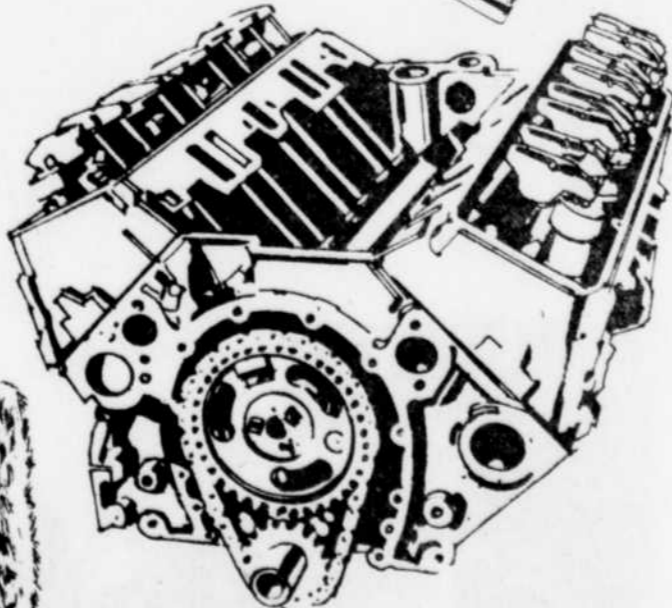
**BATTERIE DIEHARD  
TRÈS DURABLE**  
**62<sup>98</sup>** à **94<sup>98</sup>** ch.

Batterie garantie 60 mois, 24 mois de remplacement gratuit.

**1er choix:** car conçue pour plus de puissance au démarrage.

**1er choix:** car les parois minces laissent plus de place pour plaques et l'acide.

**1er choix:** car le bac en polypropylène résiste mieux aux variations de température. ±10 600.



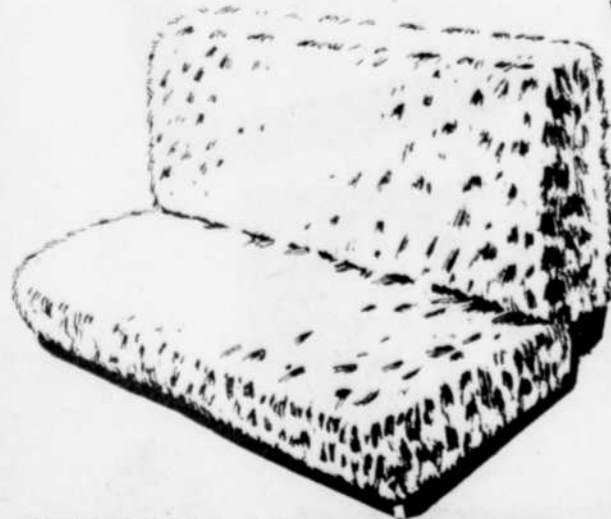
**MOTEUR RÉUSINÉ GARANTI  
12 MOIS OU 20,000 KM  
(12,400 milles)  
DANS LE CAS D'AUTOS**

Prix exemple:  
Produit Chrysler 61-79, 225 po.cu.

**\$610**

(moteur complet avec échange)

Pourquoi acheter une auto neuve lorsque vous pouvez équiper la vôtre d'un nouveau moteur. ±31 000.



**COUVRE-SIÈGE ASPECT RENARD**

Rég.: \$30.

**\$25** ch.

Une affaire exceptionnel. Epaisse et soyeuse, 75% modacrylique, 25% acrylique, 2 couleurs. Pour différents types de sièges. ±98 450.

Sears — Rayon 28 — Accessoires d'autos

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus  
Simpsons-Sears Ltée, centre commercial Les Rivières